

PER
F-195
EX.2
S

LA NICHE
une e...
menacée

JUIN

Numero 42

\$1.00

LE BLEUET D'ALUMINIUM EN ETE

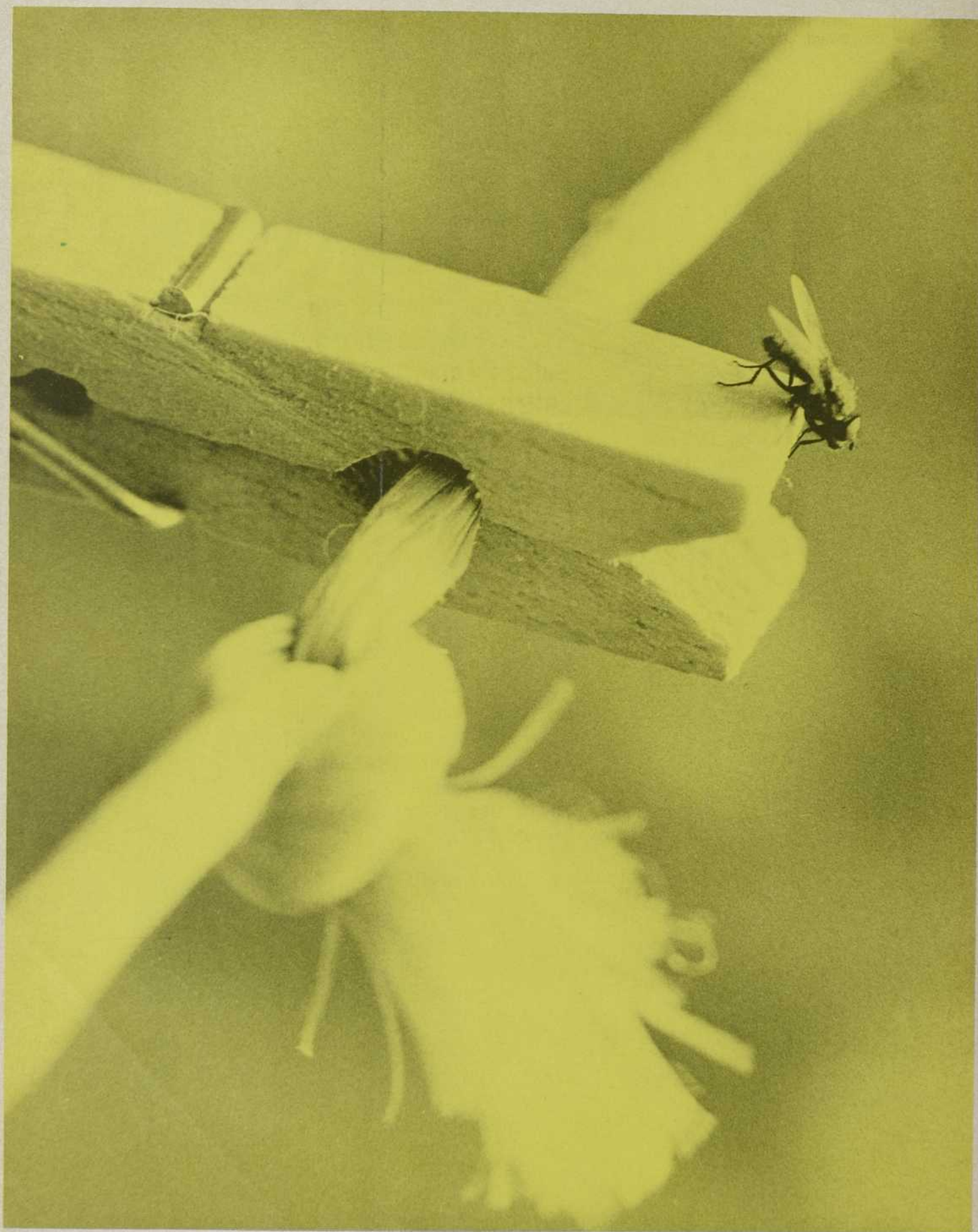
FOCUS

**VIVE
LE REGIONALISME...
LEQUEL?**

**SORTIR
L'ÉCOLOGIE DES IDÉES**

**SE REGROUPER
ENVERS ET CONTRE TOUS**

LETTRE D'HECTOR



LE COLL
Sylvie
Gauvre
Andrée
COLLABO
Marc A
Jocelyne
Dove
COLLABO
LUSTRA
Paul G
Dupras
Roger
Fradet
REMERCI
Lina L
l'organ
ment r
hexes
Delisle
Graphie
PUBLICIT
Saguen
Fradet
Lac St-
COMPOS
L'impr
IMPRES
L'impr
ENTREPR
Les pro
234, rue
Tél.: 547
ARONNI
La revue
C.P. 10,
Régulier
Institut
De subs
BEPOT LE
Biblioth
1700, rue
Biblioth
COURRIER
Enregist
Port de r
La revue
C.P. 10,
Les arti
reprodu
toute pu
lucratif. Il
magasin
plaire de
un ou de
dans tou
écrite et
plus haut
Tout gen
l'autorisa
La revue
tion des
québécois

LE COLLECTIF DE FOCUS:

Sylvie Chenard, Carmen Desgagné, Jean Gauvreau, Jean-Guy Girard, Jules Ross et Andrée Savard.

COLLABORATEURS (TRICES) A LA REDACTION:

Marc Archer, Denise Boileau, Louis Briand, Jocelyn Caron, Pierre Demers, Bernard Doucet, Camil Laforge, Claude Poulain.

COLLABORATEURS (TRICES) A LA PHOTO ET ILLUSTRATION:

Paul Cimon, Marcel Cloutier, Denise Dupras, Claude Martel, Serge Maltais, Roger Potvin, Jacques Simard et André Fradette.

REMERCIEMENTS A:

Lina Lessard, les estampes Sagamie, l'organisation du colloque sur le développement régional et aux auteurs des deux textes, Jean-Robert Sansfaçon et André Delisle.

Graphisme: Claude Martel, Claude Ménard.

PUBLICITE:

Saguenay: Jean Gauvreau et Michel Frenette.

Lac St-Jean: Jacques Simard.

COMPOSITION:

L'Imprimerie du Réveil.

IMPRESSION:

L'Imprimerie d'Arthabaska.

EDITEUR:

Les productions Carouges Inc.
234, rue Saint-Dominique, Jonquière.
Tél.: 547-3245 - 542-7807.

ABONNEMENT:

La revue Focus,
C.P. 10, Jonquière, G7X 6K8
Régulier: \$10.00
Institution: \$15.00
De soutien: \$25.00

DEPOT LEGAL:

Bibliothèque nationale,
1700, rue Saint-Denis, Montréal.
Bibliothèque nationale, Ottawa.

COURRIER DE DEUXIEME CLASSE:

Enregistrement no 4204
Port de retour garanti:
La revue Focus
C.P. 10, Jonquière, G7X 6K8

Les articles du magazine peuvent être reproduits sans autorisation écrite dans toute publication non vendue et à but non lucratif. Dans ce but précis, la rédaction du magazine apprécierait recevoir un exemplaire de la publication où est reproduit un ou des articles de la revue Focus.

Dans tous les autres cas, une autorisation écrite est requise. L'autorisation expliquée plus haut exclut la reproduction des photos. Tout genre de publication doit demander l'autorisation du photographe concerné.

La revue Focus est membre de l'Association des éditeurs de périodiques culturels québécois.



Sommaire

Le R.O.C.C.A.	12
Auberges hébergeant jeunesse	14
Petite nouvelle pleine de conséquences: crise dans l'information culturelle régionale	18
La ouananiche: une espèce menacée	21
La Saint-Jean: Y'a pu rien là!	25
Vive le régionalisme...lequel?	26
Sortir l'écologie des idées	32
Lettre d'Hector à son ministre de l'énergie agricole	36
Entrevue: Servo-Mat, un accord advenu; advienne que pourra!	39
Un texte de Claude Poulin	42

A propos: Eloge des oiseaulogues	5
Lettre ouverte à des journalistes plus ou moins concernés	7
Qui fait quoi?	8
B.D. La tournée	46
Cinéma: Avez-vous vu les Plouffe?	48
Média: A quoi et à qui sert Radio-Québec?	50
Les oeufs sont faits!	51
Sport: Des jeux et des toasts!	52
Livres, bouquins...	54

Focus sur Focus

La ouananiche qui fait les beaux jours de milliers de pêcheurs risque de ne plus être, non pour avoir été trop pêchée mais victime du progrès. Si le projet d'harnachement de la rivière Ashuapmouchouan de l'Hydro-Québec est réalisé, la disparition sera totale à plus ou moins longue échéance. Entre une croissance injustifiée où le gaspillage est roi et maître (le Canada, "dernier royaume des grosses bagnoles") et la survie d'une espèce, la ouananiche pèsera-t-elle assez lourd? Comme les mauvaises herbes au printemps, surgissent de nouveaux hôtels luxueux. Hébergement plus populaire: les auberges de jeunesse, un collaborateur vous fait faire le tour de celles de la région.

Une bonne nouvelle: le R.O.C.C.A. fête son premier anniversaire dans la joie... et le remous, un an et beaucoup de bâtons dans les roues. De moins bonnes nouvelles: l'information culturelle qui ne passera peut-être pas l'été, en primeur une lettre d'Hector le tube, porte-parole des vers moulus qui lui, en a marre des produits chimiques et rêve d'une agriculture biologique. En passant, j'ai rêvé que l'autoroute ne se ferait pas....

Focus sur Focus

“Eloge des oiseaulogues”

Les développeurs régionaux et leurs chiens de garde habituels (éditorialistes, fonctionnaires et petits hommes affairés) ne s'entendent plus. Ils ne veulent plus de leur autoroute 70. Ils préfèrent maintenant modifier le projet initial en améliorant le circuit routier régional traditionnel.

Bref, ils viennent de comprendre, après deux ans de retard, que l'autoroute régionale coûterait trop cher (\$100,000,000.00) et servirait une population d'automobiles trop réduite. Ils viennent d'apprendre aussi que les fonds de financement seraient pratiquement impossibles à trouver pour mener à terme le projet régional du siècle (le second étant l'harnachement de la rivière Ashuapmouchouan mais là encore les développeurs locaux bafouillent aussi. Nous y reviendrons).

Alors, par la force des choses, les voilà devenus des oiseaulogues en puissance. Des écologistes malgré eux qui utilisent les mêmes arguments que ceux qui contestaient farouchement la construction de l'autoroute 70 en invoquant surtout la destruction des couloirs naturels de la faune régionale et des terres agricoles.

Signe des temps, les politiciens locaux et nos chers hommes d'affaires affairés qui cultivent le stress comme d'autres le chômage chronique, parce que ça se place bien dans une conversation de salons de P.M.E., deviennent subitement “intelligents” au lieu de rester “bêtes” plus longtemps.

Je me souviens d'un argument en faveur de l'autoroute qui faisait, à un moment donné, l'unanimité chez les gens éclairés de la région. On avait même repris le prétexte dans nos journaux locaux.

En bref, il fallait construire ici une autoroute parce que dans la région de la Mauricie, on en avait construit une. On en méritait une autant que les autres. A ce compte-là, on mérite aussi un métro comme Montréal, mais le problème c'est que notre population ne suffirait pas à faire rouler notre métro. C'est le même principe pour l'autoroute. La simple logique démographique.

On ne construit pas une autoroute pour faire plaisir à des multinationales ou à des petites entreprises qui hésitent avant de négocier un terrain dans un parc industriel municipal. On ne construit pas une autoroute pour faire plaisir aux camionneurs ou aux propriétaires de petits avions qui peuvent s'en servir comme piste d'urgence.

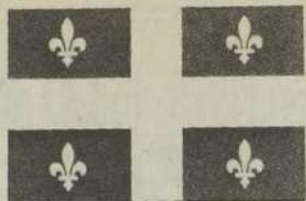
On ne construit pas d'autoroute à \$100 millions pour permettre aux taxis de Télé-médic de se rendre plus rapidement chez vous soigner vos crises de foie. On ne construit pas une autoroute pour se rendre plus vite aux centres d'achats de Chicoutimi. Les gens du Lac ont compris ça tout de suite.

Une société dans laquelle la parole des oiseaulogues compte davantage que celle des commissaires industriels, c'est une société qui indique certains signes de santé. Une société qui range ses voitures pour faire plus de place à ses vélos, c'est une société qui évolue. C'est un peu moins déprimant qu'avant. Ça compte parfois d'être vigilant et de résister.

Envers et contre à peu près tout le monde. Faire un beau rêve: avec quelques miettes du \$26 millions disponibles de l'autoroute, aménager plus de pistes cyclables et donner (gratuitement) un vélo neuf à tous les citoyens de la région. Même aux commissaires industriels et aux hommes d'affaires qui roulent en Buick. Et sur la route tranquille et silencieuse écouter les oiseaux qui passent doucement, sans stress.

P.S. A L'A PROPOS.

Malgré que nos élus soient venus aux arguments des oiseaulogues, lorsqu'ils se réunissent au “sommet”, ils décident que l'autoroute qu'ils ont promise trop longtemps, se fera! Le bon sens ne tient plus lorsqu'on risque de perdre la face, si ce n'est déjà fait. On pourra donc y circuler, seul, rapidement en pensant aux terres agricoles qui sont en dessous, au transport en commun qu'on aurait pu développer et lorsqu'on circulera sur les autres routes de la région on continuera d'essayer d'éviter les bosses.



Le Comité organisateur de la Fête nationale Saguenay-Lac-St-Jean-Chibougamau vous convie sur les lieux de Fête.

Voici quelques-uns des spectacles que nous vous offrons cette année, du 20 au 24 juin:



GILLES VIGNEAULT



CORBEAU



JOCELYN BERUBE

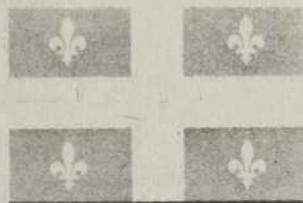


JACQUES MICHEL

CLOWN "CHOCOLAT"
LAURENCE LEPAGE
DIXIE BAND
YVES ALBERT
CLAUDE GAUTHIER
LA FANFANONIE
PIERRE BERTRAND
MARIE-MICHELE DESROSIERS
NANETTE WORKMAN
MIMES ELECTRIQUES
LA BOTTINE SOURIANTE
CARNIVORE
RAYNALD BOUCHARD
LA RUBRIQUE
LUNDI ET DIX
SYLVIE TREMBLAY
JIM CORCORAN
BRUCE JACKSON



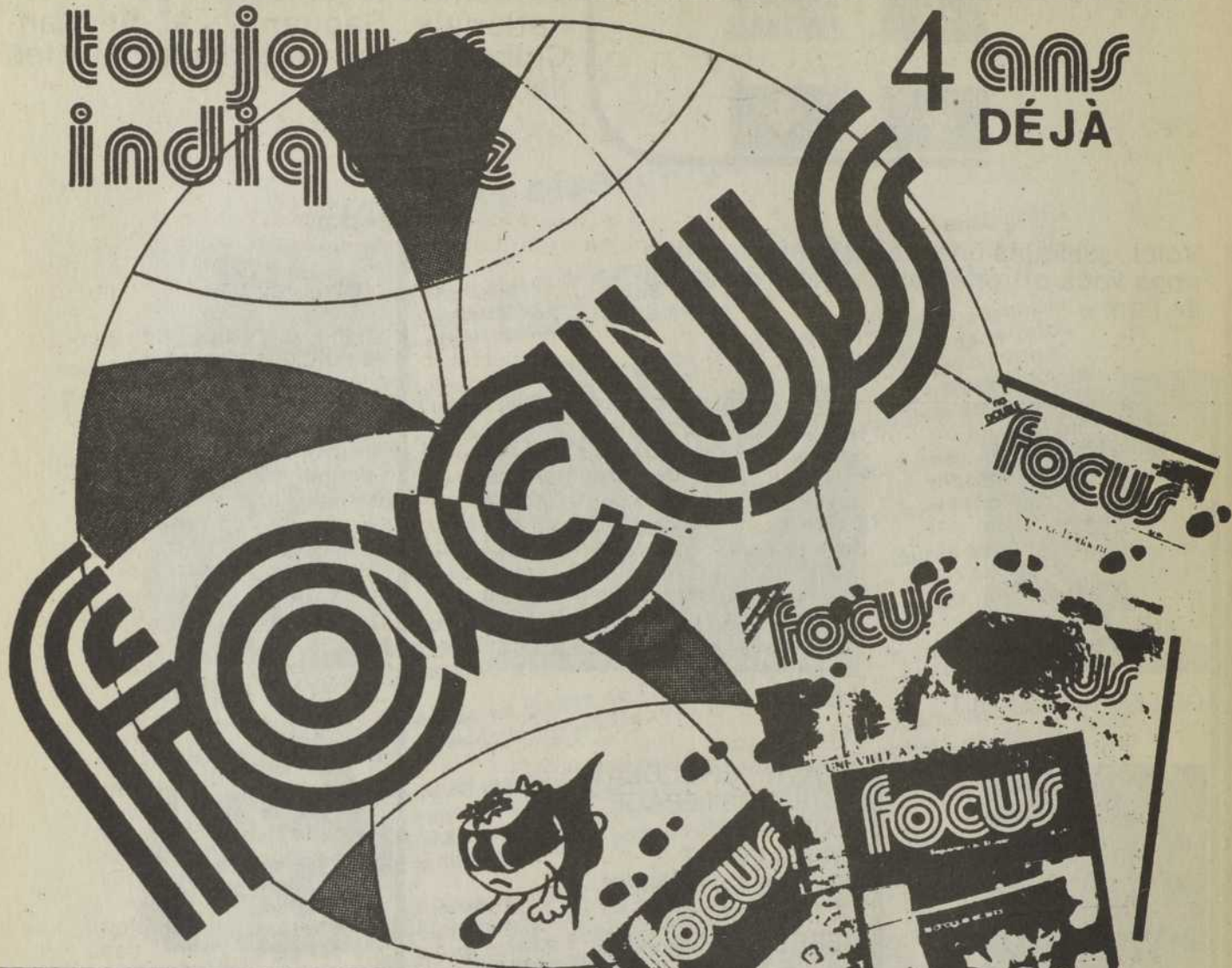
SYLVAIN LELIEVRE



Pour les précisions concernant les lieux, dates et heures de tous les événements, consultez l'album de la Fête Nationale disponible partout à compter du 15 juin au coût de 1 \$.

toujours
indiqués

4 ans
DÉJÀ



**INTERVENIR
C'EST AUSSI NOUS
SOUTENIR**
une autre revue alternative

JE M'ABONNE

ABONNEMENT REGULIER. 10.00 \$

ABONNEMENT DE SOUTIEN. 20.00 \$

NOM: _____

ADRESSE: _____

VILLE: _____

CODE POSTAL [] [] [] [] [] [] [] []

Saguenay

Lac-Saint-Jean

Payable par chèque ou mandat-poste
à la REVUE FOCUS, C.P. 10,
JONQUIÈRE

série 25.00 \$
no.1 à 40

Lettre ouverte à des journalistes plus ou moins concernés

On ne vous apprend rien en vous disant qu'une revue en marge comme Focus survit, de numéro en numéro, grâce à la collaboration et au feu sacré de quelques irréductibles rédacteurs.

Une revue comme Focus n'a pas d'argent pour payer ses collaborateurs réguliers ou irréguliers à la rédaction des dossiers et des chroniques.

Ceux qui y écrivent le font par choix, et pour une raison fort simple: il n'y a pas de censure à Focus, etc... Pas de censure économique, idéologique et politique. On y écrit en toute liberté et indépendance d'esprit. On n'écrit pas dans Focus pour faire plaisir à des futurs commanditaires ou clients. On n'écrit pas dans Focus pour soigner ses entrées un peu partout comme font trop de journalistes.

On n'écrit pas dans Focus pour se faire un nom et ensuite se trouver une autre job avec ça. On écrit dans Focus pour s'exprimer librement, ou pour en donner l'occasion à ceux qui n'en ont pas les moyens, sans trop de contraintes matérielles en profitant d'un espace nécessaire pour tout dire ce qu'on veut dire en autant bien sûr de ne pas faire de la publicité pour une nouvelle P.M.E. ou pour un futur président de C.R.D. (1)

Je trouve que les conditions d'expression qu'offre Focus aux collaborateurs sont surprenantes. Quand on pense que dans la plupart des autres média, il faut prendre le moule pour parler. Ici à Focus, on ne vous demande qu'une chose: l'indépendance et l'ouverture d'esprit.

Pourtant, malgré ces conditions idéales d'expression, très peu de journalistes régionaux ont profité jusqu'ici des pages de Focus.

Est-ce que cela signifie que tous les journalistes de la région qui travaillent dans les media écrits et électroniques ont toutes les chances de véritablement s'exprimer en toute liberté là où ils sont?

Permettez-nous d'en douter fortement. On vous offre la chance de le faire dans Focus. Bien entendu, on ne peut pas vous payer comme lorsque vous placez des articles dans Perspectives, l'Actualité ou le journal Les Affaires.

On a à peine l'argent nécessaire pour payer l'imprimeur à chaque mois.

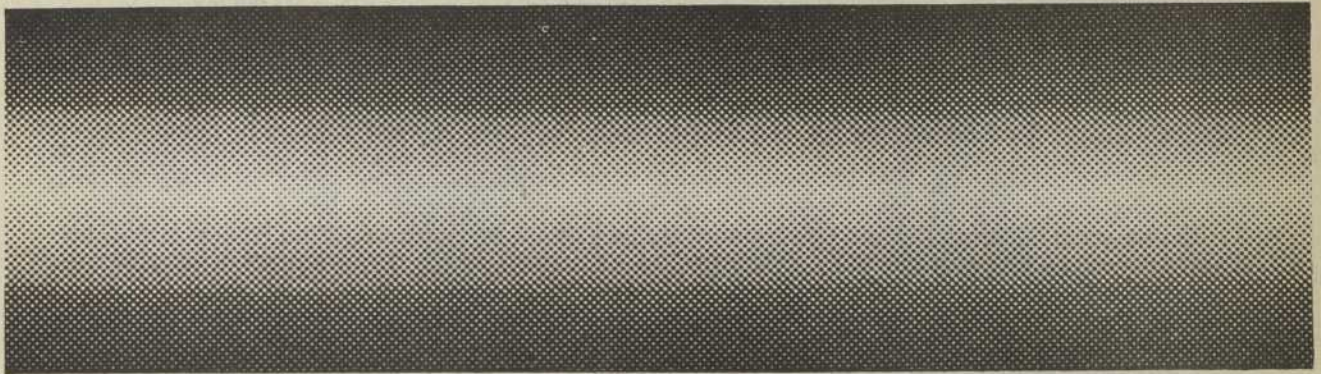
Mais vous avez sans doute des dossiers délicats, des pistes de recherche journalistique à proposer, des opinions à formuler sur ce qui se passe par ici, alors venez l'écrire dans Focus.

Vous ne devriez pas perdre votre job pour ça. Et si vous avez peur que votre boss vous regarde de travers si vous écrivez dans Focus, vous nous le direz, on fera un papier là-dessus pour le pointer du doigt, affaire de le niaiser un peu. Focus existe aussi pour permettre aux journalistes de la région de s'exprimer ouvertement.

Moi, j'ai lu plein de bons papiers dans des hebdomadaires comme le Lac Saint-Jean ou dans le bulletin syndical du Quotidien qu'on aurait pu publier ici. Forcez-vous un peu. Ecrivez-nous avant qu'on disparaisse. Et quand vous serez le patron de votre journal, de votre poste de radio ou de télé, vous direz, avec une pointe d'humour, à vos journalistes: "Moi aussi j'écrivais des papiers dans "Focus". Je vous dis que c'était le bon temps. On écrivait tout ce qui nous passait par la tête dans cette revue-là..."

par Pierre Demers
pour le reste de la gang

(1) en passant, Gabriel Berberi peut venir reprendre ses textes laissés à la rédaction. On ne prend pas de textes de directeur de Chambre de commerce. Faut avoir du front...



LES 13 ETUDIANTS REINTEGRES

Un événement causait quelques remous en janvier dernier lorsque les étudiants de la polyvalente de La Baie décidaient de montrer leur désaccord face à un nouveau règlement restreignant leurs déplacements dans l'école. L'événement avait retenu notre attention parce que la répression y avait été particulièrement vive: 13 étudiants suspendus et encore plus de discipline dans l'école. Après moult négociations, les

13 étudiants ont été réintégrés à la condition que ceux-ci signent un papier assurant la direction qu'ils respecteront tout règlement et que si ce n'était pas le cas, ils seraient alors suspendus définitivement et sans équivoque.

Le règlement qui a déclenché le mouvement est en application, mais on m'a parlé d'une application souple. Demi-succès ou demi-échec pour les étudiants qui ont débrayé? "Oui", répondit l'étudiant, d'un ton un peu déçu.

A.S.

HAITI EN BICYCLE

Petite île de soleil, Haïti est située au sud de la mer des Caraïbes plongée dans l'Atlantique.

Dictature, surexploitation, malnutrition sont les causes de la mortalité infantile, de la misère et de l'injustice. Sur une population de 6,000,000 habitants, près de 79% sont analphabètes. Le revenu per capita est de \$200 par année et 80% de la paysannerie ne touche pas la moitié de cette somme.

Donc, un moyen s'affirme dans le temps comme solution possible à leur indigence: la coopérative. La

coopérative devient l'unification de l'homme dans son milieu lui permettant d'arriver à une lutte plus efficace. Un projet est maintenant en marche. Il s'agit d'un bicyclothon. Par des dons et commanditaires, vous pouvez nous aider à réaliser ce projet coopératif.

PLUS D'INFORMATIONS SUR LE PROJET HAITI EN BICYCLE, CONTACTEZ: Denise Bilodeau à 548-4296 ou Pierre Allaire à 547-8919.
PARCOURS: Matapédia pour longer la baie des Chaleurs.
DUREE: 14 jours
OBJECTIF: \$10,000.
DONS: les vôtres.



qui
fait
quoi...

5,000 CONTREVENANTS À LA LOI ANTI-PARASI- TAIRES DANS LA REGION

"Cent fois sur le métier remettez votre ouvrage" qui disait... Je reviens donc à la charge pour une troisième fois, ne me faisant cependant guère d'illusions sur le résultat. (1) Avec l'arrivée des beaux jours et des mouches, plus de cinq milles dispositifs électroniques émettant un jet d'insecticide à toutes les 7 minutes 30 secondes se sont remis en marche. On en retrouve dans la plupart de nos bons restaurants, nos brasseries, nos dépanneurs, dans des laiteries, les étables, les usines d'emballage de viandes, des maisons privées, des chalets, etc. Une véritable guerre dont on ne connaît pas les effets secondaires et qui durent depuis au moins 5 ans à ma connaissance. Si nous avions autant d'abonnés qu'Air gard control a d'utilisateurs, une bonne partie de nos problèmes seraient réglés et nos articles auraient probablement plus d'impact. (2) Le seul palpable que nous ayons eu jusqu'à maintenant, c'est une menace de poursuite en libelle diffamatoire de la part du président de la compagnie dont nous

n'avons d'ailleurs pa réentendu parler depuis juin 79.

En bref: malgré qu'il soit indiqué sur la bonbonne qu'il est interdit d'utiliser l'insecticide en présence d'aliments ou même d'ustensiles qui serviraient à les apprêter, les dispositifs fonctionnent 24 heures sur 24 dans tous les endroits que j'ai visités. Rien de bien surprenant puisque les bonbonnes sont remplacées par l'exterminateur qui est aussi le vendeur et qui ne semble guère empressé de prévenir ses clients des modalités d'emploi. Le gérant d'un restaurant du centre-ville à Jonquière qui en utilise quatre

dans sa salle à manger s'est dit très surpris quand je lui ai appris qu'il contrevenait à la loi sur les produits anti-parasitaires et m'a assuré que ça ne resterait pas là! Moi, je demeure persuadé que la meilleure façon que ça n'en reste pas là, c'est que ce soit repris dans un autre média...

(1) Les mouches domestiques versus l'homme ou le combat inégal. Focus no 6, nov. 77, page 40.

(2) S'empoisonner lentement mais sûrement. Focus no 23, juin 79, page 44.

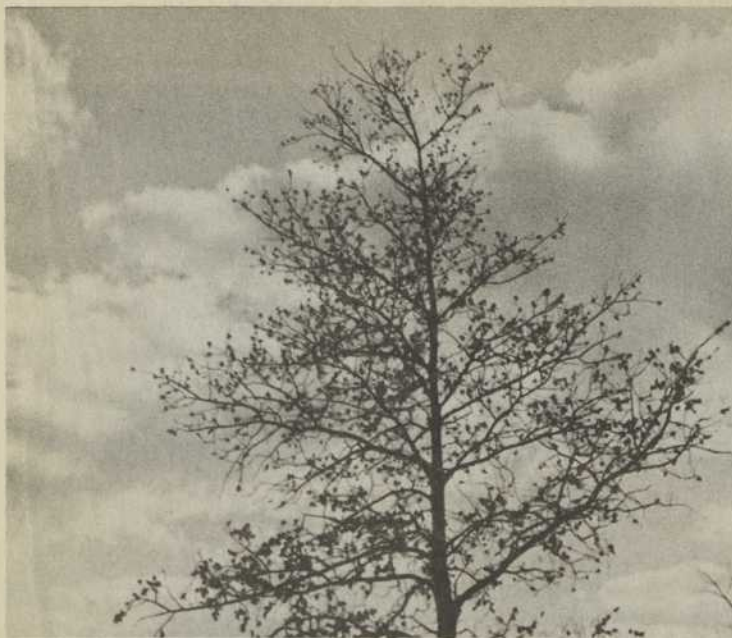
(2) Idem.

J.-G. G.

COLLOQUE D'ORIENTATION DU C.R.E.

Dimanche 31 mai, nous sommes une trentaine de personnes à nous pencher sur l'orientation du C.R.E. Ce n'est pas énorme, mais il fait beau et plusieurs ont préféré être dans l'environnement plutôt que d'en parler. Il manque même neuf membres du conseil d'administration du Conseil régional de l'environnement sur les 15 qui le composent. Sont surtout présents des représentants des comités locaux d'environnement, des comités d'embellissement, d'autres conseils régionaux, un conseiller municipal, etc. La raison du colloque, l'absence ou du moins la présence mitigée du conseil jusqu'à tout récemment dans les grands débats environnementaux qui ont secoué la région durant les dernières années.

Pour palier à cette faiblesse, il faudra que le conseil se dote d'une philosophie de base que les discussions de la journée nous ont laissée entrevoir. Pour que le conseil ne se retrouve pas toujours dans un rôle de critique négative, il verra à mettre sur pied une table de travail qui jettera les bases d'un



développement alternatif, tenant compte des impacts environnementaux sans négliger les besoins socio-économiques. Pour que le conseil puisse enfin jouer son rôle d'informateur de ses membres et de la population le ministère de l'Environnement devra l'informer de tous travaux importants ayant des impacts environnementaux. Ceci lui donnera le moyen de remplir son rôle de chien de garde de l'environnement dans lequel il a été reconfirmé.

Il devra apporter un soutien logistique et servir de lien entre les différents groupes qui travaillent sur les problèmes d'environnement. A cet effet, une première rencontre est prévue pour le début de septembre entre tous ses groupes. Dans la foulée du C.R.L. le Conseil régional de l'environnement demandera au ministère concerné de tenir des audiences publiques sur le bien-fondé de construire l'autoroute Alma-La Baie. On continue la lutte sur le dossier de l'Ashuapmouchouan, on surveille de près l'installation de l'Alcan à

Laterrière et on s'impliquera dans le dossier de l'érosion des berges. Un beau programme qui devra être reconfirmé lors de l'assemblée générale qui doit se tenir le 27 juin mais qu'on tentera de remettre en septembre pour avoir une participation un peu plus représentative. Du pain sur la planche, mais pas dans le pétrin pour autant.

J.-G.

AUGMENTATION DE PUISSANCE A CHOC

A compter de la semaine du 15 juin, CHOC-MF tourne une page importante de son histoire. C'est dans cette semaine que la puissance de diffusion de la radio communautaire passera de 430 à 3,000 watts. De radio locale (à Jonquière), CHOC devient maintenant une radio régionale couvrant tout le Haut-Saguenay, de Larouche à La Baie.

LES ASPECTS TECHNIQUES

Au moment d'écrire ces lignes, l'installation des différents

équipements techniques est presque terminée. L'augmentation de puissance exige de nombreuses démarches: achat d'une nouvelle antenne, déménagement de l'émetteur, pose d'une ligne téléphonique, etc. La dernière étape sera le transfert de l'émetteur, qui partira du Collège de Jonquière et se rendra à St-Honoré, sur un site appartenant au ministère des Communications du Québec. Il est d'ailleurs à noter que les derniers préparatifs obligeront CHOC à quitter les ondes, au moins pour les lundi et mardi, 15 et 16 juin.

LE FINANCEMENT

La demande de subvention pour financer les opérations d'augmentation de puissance, logée l'été

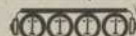
même motif, après nous avoir fait subir toutes les exigences bureaucratiques et administratives...

LA MODERNISATION DE L'EQUIPEMENT

Le projet d'augmentation de puissance devait s'accompagner du renouvellement de tout le matériel servant à la production et à la diffusion. Or, ce volet se trouve mis en veilleuse en raison du rejet de la demande de subvention, dont le coût total s'élève à 60 000 \$.

Même sans l'argent promis, CHOC a cru nécessaire d'entreprendre les travaux devant mener à l'augmentation de puissance. Depuis janvier 80, CHOC informe la population du Saguenay de son projet:

la radio communautaire de Jonquière



dernier auprès de l'OPDQ et transférée par la suite auprès du ministère des Communications du Québec, a été refusée par le Conseil du Trésor. Notre dossier aurait été rejeté parce qu'il était hors norme. Le ministère des Communications l'avait cependant accepté dès le début (hors norme) et

nous avons fait circuler une pétition d'appui, tenu deux conférences de presse et reçu l'appui de plus de 60 organismes de la région. Un retard exagéré dans la réalisation du projet aurait entraîné la démolibisation et exigé la reprise de tout le processus.

ce n'est que quatre mois plus tard qu'on refuse notre demande pour le

Le 17 juin -et après- le Saguenay sera rejoint par l'onde de CHOC-MF... à 3,000 watts.

"LE CAS MICHEL ST-PIERRE: SUITE ET FIN"

Les profs ont voté une dernière fois, quelque part à la fin de mai. Ils avaient le gros quorum. La démocratie a parlé. Michel St-Pierre, prof., non-permanent en Techniques de prévention ne méritait pas qu'on gâte de si belles vacances.

Contre tous les moyens de pression, contre toute défense possible, pour la loi de la moyenne, comme diraient les profs de statistiques.

Après tout, le syndicat n'a pas à réparer les pots cassés en réunion départementale.

Après tout, ils avaient sûrement de bonnes raisons de mettre ce prof-là à la porte, sinon ils ne l'auraient pas mis.

Et comme a dit un autre prof. au micro, "la solidarité syndicale est quelque chose de trop précieux pour le dépenser à propos de tout et de rien".

Pourtant, à la dernière réunion syndicale sur le cas Michel St-Pierre, tous les profs qui voulaient s'exprimer sur le fond de la question (i.e. le fonctionne-

ment de l'Éducation permanente au cegep de Jonquière) ont pû le faire.

Un prof. de Techniques de prévention (mais il faut s'en méfier c'est un autre pro-syndicaliste...) est venu vider son sac et expliquer le



rôle des compagnies au sein de cette option collégiale régionale. Il se demandait même pourquoi on ne l'avait pas remercié de ses services lui qui défend les mêmes intérêts pédagogiques que Michel St-Pierre.

Mais Michel St-Pierre, ce n'est qu'un cas isolé. Il avait beau prendre le moule et ne pas trop s'afficher. Un syn-

dicat de profs de cegep qui se respecte écoute la loi de la moyenne des profs et ne déclenche pas des moyens de pression démesurés pour rien, c'est-à-dire une petite job de prof parmi tant d'autres.

Il pratique un syndicalisme d'affaires comme les autres syndicats corporatistes. Il défend en priorité ses profs permanents qui sont assis sur leur job depuis trois ans et plus.

Un vrai prof dans le fond, pense à son avenir personnel, à son plan de carrière, à son profil personnel.

On ne peut lui demander de négliger tout ça pour

l'appartenance à un groupe, à une solidarité syndicale, à des intérêts communs.

C'est son exécutif syndical qui pense à ça. Qui s'occupe des intérêts du groupe, de la classe des profs du cegep. Eux ils ont le feu sacré là-dedans. Et quand ils vont trop loin on vient voter pour leur signaler de ne pas aller trop loin.

En mai c'est le temps des vacances. Point final. On veut la paix. Le cas de Michel St-Pierre c'est la loi de la moyenne qui l'explique. La convention collective ne le protège pas, tant pis. Dommage...

Le syndicalisme d'affaires est bien installé dans les syndicats de profs de cegep. On se servira de "la solidarité syndicale", ce bien si précieux, quand le temps sera venu.

Après tout, au cegep de Jonquière, les profs ont fait deux semaines de grève sans salaire, en dix (10) ans de vie syndicale, ils connaissent ça la lutte syndicale. On va passer des belles vacances sans stress. Michel St-Pierre, il va sûrement se trouver une job à Montréal... c'est un cas isolé, je vous dis.

P.D.

DANS NOTRE PROCHAIN NUMERO

Il y aura d'abord de nombreux souvenirs de vacances. Du soleil bien entendu, mais aussi des rangées interminables de plants de tabac, des tentes ou des roulottes qui semblent s'approcher de la vôtre à mesure que le temps passe. Un reportage sur un voyage en bicyclette en Europe de deux adultes et un enfant de deux ans. Un dossier sur le train et peut être l'annonce d'une fête de Focus en train pour que tout le monde de la région soit désavantagé également par la distance. Un article sur les maladies héréditaires et sur le pourquoi de leur localisation dans la région. Qu'est-ce que la N.A.S.A. fait à Saint-Edwidge que nous aurions dû savoir en juin, mais que nous saurons probablement en juillet. Pourquoi les plages de notre beau lac foute-t-elle le camp et pourquoi leur eau pourrait devenir dangereuse. Plusieurs autres sujets qui restent pendents comme une certaine subvention dont nous attendons des nouvelles depuis des semaines. Bon été.

Un regroupement pour une vie de qualité

GRENOUILLAGE POLITIQUE.

Le R.O.C.C.A. a donné lieu depuis sa naissance a de nombreuses controverses même si cela n'était nullement dans ses intentions. Elles ont toutes un lien direct avec les démarches que le regroupement a entrepris pour l'obtention du Palais de justice, on sait que celui-ci dès que le nouveau sera érigé. Il appartient à la municipalité qui l'a acquis, il y a plusieurs années pour la somme de 1 \$. Quoi de plus naturel que des groupes culturels, communautaires sans but lucratif, bien identifiés désirent s'installer au centre-ville et que leur choix tombe sur le seul édifice encore disponible dans ce secteur si l'on fait exception des centres d'achat? Surtout que cet édifice possède le cachet et les facilités dont ils ont besoin.

Le dernier soubresaut, qui a d'ailleurs créé quelques remous dans nos média, s'est fait autour de l'acceptation/refus d'une subvention demandée par le R.O.C.C.A. dans le cadre du programme de services communautaires du Canada (P.S.C.C.). La mise sur pied d'un regroupement d'organismes qui fonctionnent principalement grâce au bénévolat et dont les coffres sont presque toujours dégarnis demandent un énorme investissement d'énergies. Il exige de plus une permanence minimale qu'aucun des groupes-membres ne peut sacrifier pour le bien commun sans hypothéquer son propre développement.

Dans le contexte actuel du Québec et particulièrement de la région où le chômage est effarant, les subventions de création d'emplois temporaires pleuvent (ou presque). On ne devrait donc pas trop avoir de difficultés à se faire financer un fonctionnement minimal pour les premières années. D'autant plus que ce type de projet met toujours beaucoup d'emphase sur le caractère communautaire, l'impact sur la communauté, etc... Comment expliquer qu'en près de deux ans de fonctionnement le R.O.C.C.A. n'ait eu droit qu'à un maigre 5 000 \$ de subvention en cognant à presque toutes les portes. Pendant la même période, le terrain de golf d'Alma dont on peut questionner l'impact communautaire (à moins de réduire la communauté à ses strates supérieures, ce qui semble de bon aloi dans le cadre de subvention qui ont un arrière goût de petite politique) recevait 199 146 \$!

Les groupes se sont habitués à se voir refuser des subventions, de toutes façons les raisons sont toujours bonnes, on se perd dans les dédales du fonctionnarisme et si on parle trop, on diminue ses chances pour celles de l'année suivante. Ce qui est particulier dans le cas du P.S.C.C. c'est que l'acceptation de la subvention avait d'abord été annoncée puis confirmée officieusement en février pour ensuite être refusée officiellement en mars. Entre temps, deux fonctionnaires d'Alma avait émis une lettre (à la demande des fonctionnaires du bureau de création d'emploi régional) donnant leur accord au projet si le volet "Recherche d'un immeuble commun pouvant abriter les organismes" était retranché. Les deux fonctionnaires en question sont eux-mêmes intimement liés au dossier du Palais de justice pour lequel ils entrevoient une toute autre fonction que celle de le remettre au R.O.C.C.A. Les élus municipaux qui n'avaient pas été consultés lors de l'émission de la lettre, l'entérineront (non à l'unanimité) après que le regroupement eut rendu ces faits publics, une légère réprimande sera servie aux deux signataires.

Les fonctionnaires à la création d'emploi dans la région ne "peuvent plus répondre à nos questions dans ce dossier, il faut s'adresser à Québec. A Québec, on nous explique que le projet à toutes les étapes par les fonctionnaires, pour être refusé par le ministre. Le ministre en question est originaire de Colombie-Britannique, que connaît-il du R.O.C.C.A. et il ne connaît pas Monsieur Gimaël, qui lui ne rencontre jamais les conseillers municipaux...

P.S. Cet article n'émane pas du R.O.C.C.A. mais d'un journaliste indépendant.

Jean-Guy Girard

ROCCA, cinq lettres dont la consonnance peut tenter l'imagination de plus d'un penseur solitaire, mais qui s'inscrivent de plus en plus régulièrement dans le vocabulaire quotidien d'un nombre grandissant de personnes. Si à certains moments, le Rocca a été confondu avec un Club de boxe ou d'autres types d'organismes qui nous font sourire, le travail effectué depuis lors a permis de dissiper cette confusion tant à l'intérieur du milieu communautaire local que dans la population en général. Le Rocca (Regroupement des organismes communautaires et culturels d'Alma) s'est acquis une reconnaissance de fait par rapport à l'ensemble des organismes existants et retient l'attention d'une partie des individus par ses actions et ses prises de position.

D'UNE IDÉE VAGUE À LA NAISSANCE D'UN REGROUPEMENT

Lorsque l'on s'intéresse à un organisme de cette envergure (une vingtaine d'associations), notre curiosité nous incite à remonter à la source même d'où découle ce rassemblement. On remarque qu'Alma ne se distingue en rien des autres municipalités de la région, sinon peut-être qu'il y existe plusieurs organismes de regroupement.

Déjà à l'époque de la disparition de l'école Marguerite-Bourgeois (qui de l'avis de certaines personnes aurait dû être recyclée à d'autres fins) sous le pic des démolisseurs, certains responsables d'organismes communautaires commencèrent à discuter des problèmes communs rencontrés par chacun d'entre eux. Ces premières discussions se déroulent de manière informelle, on vise plutôt à connaître les buts et les objectifs de chacun et à cerner les avantages qu'on pourrait retirer en fonctionnant à plusieurs. Les avantages les plus facilement identifiables à ce stade-ci sont liés aux services purement technique (secrétariat, imprimerie, photocopie...). Il n'est aucunement question de regroupement comme tel et encore moins d'édifice commun.

Par la suite, les rencontres deviennent plus structurées, les idées s'éclaircissent et se précisent. De comité provisoire en comité provisoire, en présentation de projet, avec l'aide de petites subventions et de beaucoup de travail bénévole, on arrive à mettre en place une structure regroupant un bon nombre d'organismes. La démarche retenue fut d'établir des contacts et des rencontres avec les organismes cibles afin d'expliquer les buts et les objectifs poursuivis en se regroupant. Ceux qui



adhèrent au principe officialisèrent la chose lors de la tenue d'une assemblée générale en novembre 1980.

UN REGROUPEMENT OUI, MAIS POURQUOI?

C'est bien beau de vouloir rassembler des organismes, mais il faut que chacun en retire certains profits ou du moins un intérêt social évident.

La particularité du Rocca réside dans le fait qu'il regroupe des organismes de provenance et d'horizon disparates sans leur imposer une ligne de conduite stricte ou une idéologie dominante, en un mot, c'est une véritable confédération. Chaque organisme demeure entièrement autonome par opposition à une fédération (caisses populaires, syndicats...) qui, elle, détermine des choix auxquels les membres doivent se conformer. Mais le Rocca n'ayant aucun droit de regard sur l'orientation des organismes qui en font partie, sur quel critère juge-t-on de l'implication communautaire d'un groupe? C'est simple, le communautaire doit primer sur l'individuel. En mots clairs, l'association en question ne doit pas promouvoir uniquement l'intérêt de ses membres, ce qui autrement en ferait un simple club social, mais plutôt privilégier la promotion de la collectivité. Concernant les organismes culturels, l'engagement communautaire doit être perceptible même s'il est plus difficile de délimiter avec précision la barrière séparant le communautaire du culturel, car tout organisme remplit un certain espace culturel.

En plus de vouloir donner la possibilité à ses membres de profiter de services techniques à des coûts intéressants, de s'échanger des compétences et de mettre à la disposition générale du groupe



l'expertise développée au cours des années de travail, le Rocca entend jouer un rôle nécessaire au plan social.

En créant un tel regroupement, les organismes membres se donnent une voix plus forte et deviennent par le fait même un corps intermédiaire qui peut espérer se faire entendre plus facilement par les preneurs de décisions. Il était important pour ces groupes de pouvoir s'exprimer en s'appropriant un droit de parole indispensable (souvent peu accessible aux groupes communautaires) afin de promouvoir leurs intérêts communs et de prendre position sur des sujets d'actualité.

Les groupes, eux-mêmes, ont beaucoup à gagner à s'intégrer à l'intérieur d'une structure de ce type qui favorise le développement de valeurs humaines et sociales véritables (coopération, solidarité...) visant à l'amélioration des conditions générales du milieu de vie. Ces changements positifs doivent se faire à tous les niveaux (économique, social, politique, environnemental), l'objectif ultime étant l'augmentation constante pour tous de la "qualité de vie". Cette expression galvaudée à souhait par l'ensemble des communicateurs, bien qu'imprécise et difficile à définir en termes clairs, résume à merveille ce qu'on entend par développement communautaire.

Le Rocca se veut un organisme de support privilégiant l'animation du milieu comme moyen d'intervention. Un autre outil qu'on veut développer concerne l'éducation autonome populaire, c'est-à-dire le droit au savoir pour tous.

L'ASSURANCE D'UNE CONTINUITE

Jusqu'à maintenant, le Rocca s'est surtout fait connaître par ses revendications pour le Palais de justice, à l'occasion d'un souper bénéfique et lors d'un colloque qui eut lieu avant même sa fondation. D'autres activités, moins visibles et difficilement quantifiables (représentation, animation, information...) ont également occupé une bonne partie du temps des organismes membres.

Avec l'arrivée du printemps, la priorité demeure toujours la recherche d'un lieu de résidence commun pour l'ensemble des organismes. Il va sans dire que le Palais de justice apparaît comme l'édifice possédant le plus de potentiel et répondant le mieux aux besoins des organismes membres. Les efforts déployés depuis plus d'un an se poursuivront par des actions et des interventions qui viendront souligner le premier anniversaire de la demande officielle qui fut adressée à la ville d'Alma afin qu'elle mette à la disposition des organismes communautaires le Palais de justice! De

plus, parallèlement à la consolidation des structures de l'organisme, on continuera de développer l'animation du milieu communautaire et de lutter pour la reconnaissance par la municipalité de l'importance du développement communautaire. D'un autre côté, s'il s'avérait que la tentative d'acquisition du Palais de justice soit infructueuse, d'autres tentatives seront effectuées auprès des agents décisionnels (milieu scolaire, religieux, culturel...) possédant davantage d'affinités avec le Rocca.

En terminant, on peut noter que cette formule de regroupement à l'allure avant-gardiste n'est que l'aboutissement d'une vieille idée disant que l'union fait la force ce qui n'est pas, bien sûr, sans déranger certaines personnes.

Jocelyn Caron

1. Amnistie Internationale, Association cycliste Roulavélo Inc., Association des citoyens avertis d'Alma, Association des paraplégiques et handicapés d'Alma, Centre de bénévolat du Lac, Centre de solidarité internationale d'Alma, Comité des citoyens d'Alma, Comité d'environnement d'Alma, Comité d'humanisation de la naissance et de l'accouchement, Coopérative d'habitation de l'île d'Alma, Développement et paix, Fédération des femmes du Québec, Fermières Saint-Joseph, Revue Focus, Logeons-nous nous-mêmes, Ligue "La Lèche", La Passerelle, Service d'information et de référence du Lac, Service budgétaire populaire d'Alma Inc., Télévision communautaire d'Alma Inc., Union des écrivains de la Sagamie.



Claude Martel

Aubergistes hébergeant jeunesse

Trois (3) Auberges de jeunesse au Saguenay-Lac-Saint-Jean accueillent annuellement près de douze mille (12,000) itinérants désireux de voyager à prix modique, mais surtout désireux de fréquenter le réseau touristique parallèle, qui offre souvent plus de possibilités d'échanges et de véritables occasions de découvrir une région.

AUBERGE MUNICIPALE DE ST-FELICIEEN

Suite à une initiative municipale et à une collaboration de la C.S. la Vallière, l'Auberge municipale de St-Félicien est sortie comme un champignon au printemps de 1979. Son arrivée assurait un service d'hébergement saisonnier permanent dans le haut du Lac, remplaçant par le fait même l'Auberge de Roberval qui avait toujours eu une continuité incertaine.

Cette auberge est située en plein trafic. A deux (2) kilomètres du Jardin zoologique de Saint-Félicien, sur les bords de la route régionale y menant, elle bénéficie du flot touristique de quelque trois cents mille (300,000) visiteurs qui déferlent annuellement dans cette municipalité.

Sise dans les murs d'une école désaffectée, la municipalité a procédé à des transformations majeures afin d'y aménager huit (8) chambres et deux (2) dortoirs, d'une capacité d'accueil de soixante (60) personnes. De même, on y aménagea le nécessaire à cuisiner. Ce qui est à noter dans ces transformations, c'est qu'on a pensé à la possibilité pour les petites familles de trouver un petit coin tranquille dans les chambres, qui offrent un peu plus de calme qu'en dortoir.

L'environnement de l'Auberge offre des services et des facilités très intéressantes: une cour arrière permettant le pique-nique et les feux de camp, une épicerie et une pâtisserie à quelque deux cents (200) mètres, et surtout, face à l'Auberge, un lieu public donnant accès aux Chûtes à Michel, endroit de pêche très réputé pour la ouananiche.

Certes, l'histoire de l'Auberge municipale de Saint-Félicien est courte et celle de ses aubergistes tout autant, mais l'intérêt de la municipalité et celui de la clientèle lui offrent beaucoup de perspectives. Il serait grandement avantageux, pour son développement, que cette Auberge s'assure d'un personnel régulier d'année en année, qui se formerait par l'expérience et en arriverait à créer une atmosphère particulière à Saint-Félicien.

La période d'opération de l'Auberge est du 17 juin au 11 septembre et ses tarifs d'hébergement sont de \$3.25 et \$4.25 si la literie est nécessaire. Il faut compter des frais supplémentaires de \$1.00 pour les non-membres.

ILE DU REPOS

Riche d'un environnement insulaire, l'Auberge Ile du Repos, située à la sortie ouest du village de Sainte-Monique, offre un milieu de vie naturel aux dimensions humaines. Sur ses sept (7) acres de terrains, baignés par la rivière Péribonka, l'Ile du Repos permet un contact étroit avec le milieu naturel et un contact très chaleureux avec les aubergistes.

L'Auberge Ile du Repos est gérée par la Corporation C.A.S. (culturel, art et social) d'Alma, dont l'existence légale remonte à mai 1974. Les opérations de l'Auberge ont débuté dès juin 1974 et l'acquisition des terrains et bâtiments se fit l'année suivante.

Les aménagements en place se composent d'une maison d'accueil, où sont centralisés les services de douches, toilettes et d'un restaurant/café, d'une cafétéria accueillant cinquante (50) personnes, neuf (9) chalets abritant soixante-dix (70) personnes, des sites de camping rustique pour cinquante (50) personnes, un atelier de travail et de bricolage, ainsi qu'un dôme géodésique pour les enfants.

Ces équipements soutiennent des services très particuliers, entre autres, la restauration qui se classe facilement parmi les meilleures tables de la région. Les plats laissent voir plusieurs manières originales de préparer les repas (on utilise, entre autres, la cuisine végétarienne), et les repas sont toujours faits pour de grandes tablées. Les itinérants ont droit aux chaudrons au même titre que le personnel, ce qui permet des échanges savoureux et des menus diversifiés.

L'animation culturelle et de plein air caractérise également la vie à l'Ile du Repos. Régulièrement, les voyageurs peuvent établir un contact plus étroit avec nos artistes et artisans, avec les éléments naturels de la rivière Péribonka et la Pointe-Taillon, ou tout simplement visionner un bon film.

En plus de ces points d'intérêt certains, l'Ile du Repos constitue une expérience humaine exigeante mais enrichissante, tant pour l'itinérant que pour les aubergistes. Aubergistes, ils le sont dans l'âme et dans le ventre, bénévoles plus souvent que salariés, administrateurs autant qu'ouvriers et cuisiniers.

On ne travaille pas à l'Ile du Repos, on y vit sept (7) jours sur sept (7). Leur dynamisme est suffisant pour soutenir une telle organisation, même si le gouvernement fédéral a abandonné son programme de subvention en 1979. Malgré cette coupure du support de l'Etat, l'Ile du Repos continue de se développer au rythme des corvées et des moyens financiers du bord. Ainsi, depuis l'automne dernier, l'Auberge peut accueillir, pendant la saison hivernale, vingt et une (21) personnes par jour et ouvre l'accès à Pointe-Taillon par des excursions à ski.

De février à décembre 1980, l'Ile du Repos a offert plus de cinq mille cinq cents (5,500) nuitées et ce, sans que leur saison hivernale n'ait été publicisée. Cette clientèle se compose en été de près de 70% de Québécois et 30% d'Européens, et en hiver ces proportions sont inversées.

Les coûts des services sont de \$1.40 pour le petit déjeuner et de \$3.25 pour le souper. Pour les couchers en chalet, \$3.50 par personne et en camping, \$1.75 par personne.

Présentement, la Corporation C.A.S. sollicite, auprès du M.L.C.P., un support financier au niveau du salaire du personnel, qui permettrait d'augmenter et d'améliorer les services d'accueil et d'animation. Entre autres, on parle d'un projet d'événements spéciaux, comprenant stages d'artisanat, spectacles, tournois sportifs et une nuit de la poésie.

L'Ile du Repos, c'est un lit, un environnement naturel, un petit repas spécial et une équipe de vrais aubergistes.

AUBERGE DE JEUNESSE SAGUENAY

Propriété de la Corporation des jeunes aubergistes, l'Auberge de jeunesse Saguenay ouvre ses portes en avril 1974 au 16, de la rue Bossé ouest à Chicoutimi. La Corporation-proprétaire était déjà en possession de l'Auberge de jeunesse de Saint-Gédéon, qu'elle transformera en base de plein air dès juin 1972. Les Jeunes aubergistes Inc., poursuivaient des objectifs de tourisme social et des objectifs de plein air, ce qu'elle fait toujours. Mais, lors de sa fonda-



Denise Du Pras

tion, son intention était nettement de développer et d'administrer un réseau régional d'Auberges de jeunesse, ce qu'elle a abandonné.

L'Auberge de jeunesse Saguenay est donc une Auberge urbaine avec ce que cela comporte d'avantages et d'inconvénients. Il est certes avantageux de se trouver en plein centre-ville lorsque l'on veut mieux connaître cette ville, mais les voisins sont trop proches pour permettre l'expression des voix trop "joyeuses". Un autre avantage de sa localisation est la possibilité pour ses gestionnaires d'en faire une maison d'hébergement-étudiant durant sa saison morte.

Aménagée dans une grande et vieille maison, cette Auberge présente une image familiale, où les nombreuses cloisons offrent des dimensions très personnalisées. Peu de transformations y ont été faites, la cuisine d'origine sert toujours. Toutefois, les propriétaires songent fortement à démolir un garage, presque inutile, avant qu'il ne tombe de lui-même et d'y aménager, à la place, une espèce de terrasse permettant une ouverture sur notre ciel régional.

Les administrateurs de l'Auberge ont beaucoup de difficultés à y concentrer leur énergie, ceux-ci étant plus près et plus occupés par l'opération de la Base de plein air de Saint-Gédéon. Ce relatif éloignement rend plus difficile, la relation étroite entre l'utilisateur et l'itinérant. Toutefois, par son style urbain, cette Auberge offre une approche différente des autres, ajoutant au plaisir de la découverte régionale.

La période d'ouverture est du 21 juin au 12 septembre et les tarifs sont: pour le coucher, \$2.75 et \$1.00 de supplément pour la literie. Tant qu'au déjeuner, il est à \$1.25.

LE RESEAU REGIONAL

En plus de visualiser chacune des Auberges de la région, il faut aussi analyser la conjoncture régionale par rapport à ce réseau afin de mieux évaluer certains enjeux.

Dans une région de type insulaire comme la nôtre (entourée de forêts) et avec l'étendue que nous lui connaissons, chacune des Auberges serait limitée dans sa clientèle potentielle si les autres Auberges n'étaient pas en opération. Dans le sens où un itinérant est in-

téressé à venir au Saguenay-Lac-Saint-Jean en autant qu'il peut en faire le tour dans quelques jours. Et pour ce faire, il doit compter sur un réseau d'hébergement couvrant l'ensemble du territoire et qui lui permet un certain choix de séjour.

Ainsi, la présence d'un réseau solidement implanté et couvrant bien les différentes zones de la région est essentielle au maintien et à la croissance de chacune des Auberges. Plus la tournée de la région sera facile et agréable, plus les voyageurs seront intéressés d'y venir et d'y rester plus longtemps.

Mais le développement du réseau est étroitement lié à l'évolution du programme de soutien des Auberges du M.L.C.P. et s'il ne devient pas plus accessible qu'il l'est présentement, l'ouverture de nouveaux services sera plutôt rare. Il faudra attendre la future politique gouvernementale en matière de tourisme social pour connaître d'autres débouchés. En passant, d'ici l'automne, le M.L.C.P. doit entreprendre une consultation nationale sur son intervention en matière de loisir touristique. Ceux qui ont des choses à dire, préparez-vous.

Camil Laforge

PETITE NOUVELLE PLEINE DE CONSEQUENCES

Crise dans l'information culturelle régionale

Voici quelques indices qui nous laissent croire que l'information et la critique culturelles régionales pourraient se porter mieux. Ces signes des temps sont révélateurs de la place accordée à ce type d'information dans nos média, saison après saison, année après année pour ne pas dire décennie après décennie.



CHOC-MF: 92,5

Culturelute, magazine culturel tous les samedis, à 10 h a.m.
Calendrier culturel, tous les jours à 8h30, 12h30 et 17h30

UNE RADIO D'ETAT

PAS MIEUX QUE LES AUTRES

Le poste de base de Radio-Canada dans la région, CBJ de Chicoutimi, était le seul poste de radio régional qui offrait la possibilité à un journaliste culturel d'exercer son métier sur une base régulière.

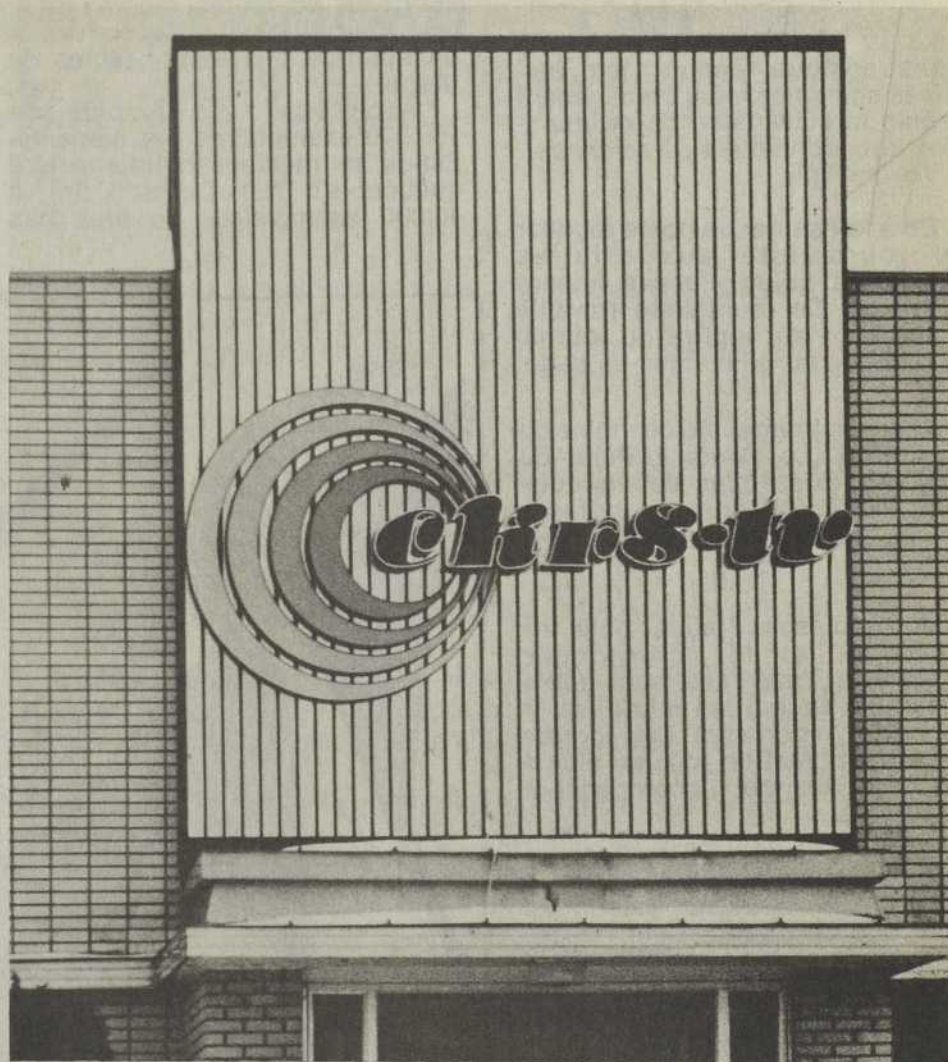
En effet, Robert Morency animait et meublait presque seul (avec la collaboration d'un chercheur polyvalent), depuis deux ans, une émission d'affaires culturelles diffusée le dimanche matin.

Or, la direction du poste lui a fait savoir, il y a quelques semaines, que son travail de journaliste culturel n'était plus indispensable à la bonne marche de la station en question.

Du coup, on fait sauter le seul journaliste **spécialisé** en "affaires culturelles" de la région. Ça me surprendrait beaucoup que Morency puisse trouver un travail équivalent dans un autre poste de radio de la région. S'il était chroniqueur sportif, il aurait plus de chances! Son seul et très grave défaut, c'est d'être journaliste en affaires culturelles...

On pourrait lui ouvrir un poste à la salle de presse de CBJ et lui permettre de continuer son travail aux bulletins de nouvelles de Radio-Canada régional ou à l'émission d'affaires publiques du midi (qui elle aussi semble être dans une situation précaire)?

Mais tout le monde sait que ça va aussi mal dans les régions qu'à Montréal pour cette chaîne de radio (et de télé) d'Etat fédéral. La grève des journalistes a littéralement miné la crédibilité et la cote d'écoute de ce poste de radio qui peut pourtant faire autre chose que les postes privés.



Du côté de l'information culturelle, CBJ devrait emprunter des formules plus souples (pour l'auditoire du matin et du midi surtout), expérimentées ailleurs et qui donnent de bons résultats. L'information culturelle peut devenir un besoin aussi quotidien que les autres types d'information. Il s'agit de créer de saines habitudes, au lieu de couvrir systématiquement tous les chiens écrasés du Palais de justice de Chicoutimi. Il y a place également pour des émissions de critiques plus articulées dans divers secteurs culturels. Le poste régional de Radio-Canada a un rôle à jouer dans ce domaine qui apparaît d'autant plus déterminant que les autres postes de radio régionaux ne veulent pas le jouer pour des raisons de conformisme

radiophonique bassement commercial. Ils aiment mieux couvrir les centres commerciaux.

On a tenté, cette année, une petite percée très discrète du côté de l'information culturelle au poste CKRS de Jonquière, quelques minutes le vendredi matin durant "l'heure juste". Mais là encore le syndrome du calendrier culturel a imposé sa marque. En se limitant à la liste des spectacles et des bons films, on exerce un peu vite à mon goût le métier de chroniqueur culturel. Il faut prendre le temps de les discuter, ces événements culturels, les mesurer, les mettre à leur place, interviewer les acteurs concernés, un peu comme fait Robert Morency à son émission dominicale dans la mesure de ses moyens (ou plutôt de ceux qu'on lui donne).

DU COTE DU QUOTIDIEN

Là la situation apparaît plutôt catastrophique depuis les dernières semaines, plus précisément depuis la conversion de ce quotidien aux techniques péladiennes.

Voyons voir.

On a fait sauter un poste régulier de journaliste aux affaires culturelles qu'on n'a pas encore remplacé. Ce journaliste travaille maintenant au pupitre du journal en s'occupant de la mise en page.

Donc, un journaliste de moins de ce côté-là. Le cahier culturel du samedi n'existe plus depuis quelques mois déjà sans que ça fasse de la peine à personne, dicit l'éditeur en chef.

Moins d'espace aussi pour les nouvelles et les chroniques culturelles. Vous l'avez sans doute remarqué. De petites nouvelles et de petits reportages trop courts qui ressemblent de plus en plus à des légendes qui accompagnent les photos.

Et la cerise sur le sundae: le samedi, un nouveau calendrier: celui des bars-salons (sic) et des clubs de gogo-girls. On n'en attendait pas moins de notre nouveau "Quotidien" qui tire à 30,000 exemplaires et que tout le monde veut lire parce que ça prend deux ou trois minutes, d'un couvert à l'autre.

Oui, oui, un calendrier des activités culturelles dans les bars-salons, sans doute pour faire plaisir au rédacteur de la chronique "fourre-tout", grand amateur de culture populaire playboyienne qui ne recule devant rien pour plagier la presse jaune artistique.

Décidément le "Quotidien" vole de plus en plus bas. Encore plus bas que sous les tables des bars-salons. Et ils appellent ça les pages culturelles.

A quand les interviews avec les championnes des concours de gilets mouillés et les champions de slips serrés du complexe Jacques-Gagnon d'Alma?

La situation de l'information culturelle au "Quotidien" se porte assez mal, merci.

Pendant ce temps-là, les pages sportives du journal augmentent, les journalistes aussi avec la bénédiction des responsables du tirage.

"Allo-police" tire à plus de 150,000 exemplaires par semaine. Est-ce le meilleur hebdomadaire québécois? "Le Devoir" tire à 40,000 exemplaires, le plus bas

tirage de tous les quotidiens mont-réalais. Est-ce le pire journal d'information du Québec?

Oui, si l'on décide de laisser définir la politique d'information de son journal par les gars du tirage comme le fait le "Quotidien".

L'information culturelle régionale ne passera pas l'été à ce rythme-là.

par Pierre Demers



L'harnachement de la rivière Ashuapmouchouan: Pour la ouananiche du Lac Saint-Jean,

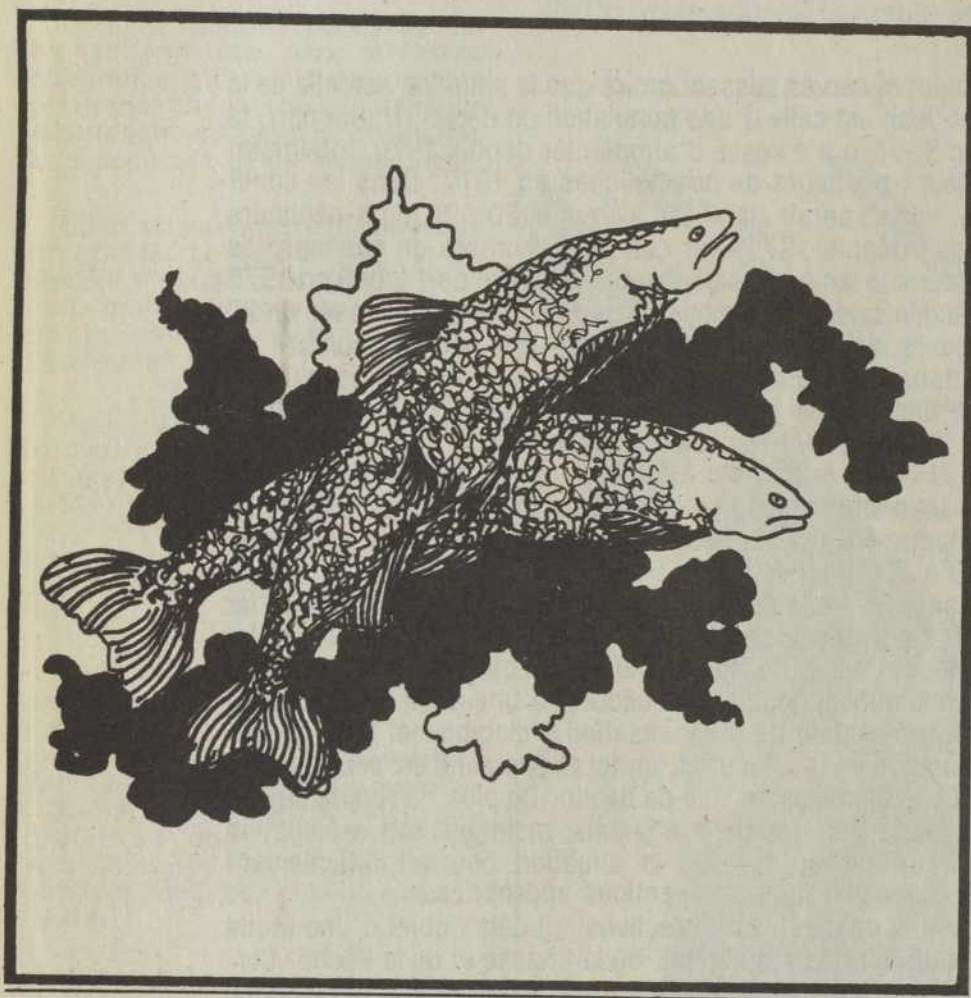
Plusieurs faits récemment observés laissent croire que la situation actuelle de la ouananiche du Lac-Saint-Jean est celle d'une population en déclin. D'une part, la pression de pêche au lac St-Jean n'a cessé d'augmenter depuis 1970, atteignant un sommet de 23,000 jours-pêcheurs de ouananiches en 1977. Dans les conditions les plus optimistes, elle se serait stabilisée à environ 20,000 jours-pêcheurs de ouananiches par saison depuis 1975. Par contre, le nombre de ouananiches capturées annuellement dans le lac par les pêcheurs est passé de 14,000 en 1975 à 8,000 en 1980, et la récolte saisonnière moyenne par pêcheurs est passée de 20 à 10 ouananiches au cours de la même période. D'autre part, le nombre de géniteurs en migration dans la rivière Ashouapmouchouan a diminué de plus de moitié durant la dernière décennie; il n'est plus que de 2,000 (1980) alors qu'il était de 5,000 en 1969, 1970 et 1971. Or, ce tributaire produit entre 70 et 90% des ouananiches du lac St-Jean. A la chute-à-Michel, site de pêche en rivière le plus prolifique du lac St-Jean situé le long de l'Ashouapmouchouan, le nombre de captures enregistrées chaque été par les pêcheurs a diminué lui aussi de moitié, passant de 450 en 1970 à 250 en 1980.

Selon toute vraisemblance, les effectifs de la population de ouananiches du lac St-Jean auraient décliné dans une proportion de l'ordre de 50% au cours des seules dix dernières années. Cela est d'autant plus probable que le cycle de vie des ouananiches de l'Ashouapmouchouan s'est écourté d'une demi année depuis 1974, ce qui dénote un phénomène de compensation biologique et tend à confirmer le déclin de la population en lac. En effet, un tel phénomène est couramment observé chez les populations animales en voie de déclin. De plus, la renommée de la ouananiche du lac St-Jean, plus grande que jamais, maintient son exploitation par la pêche sportive à un niveau tel que la situation pourrait difficilement s'améliorer ou même se stabiliser sans interventions appropriées.

En ce sens, un programme de mesures correctives fait déjà l'objet d'une étude de la part des biologistes du ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche. Certaines interviendront sur les modalités relatives à l'exploitation de la ouananiche par la pêche sportive (date d'ouverture, limites de prises et de possession, pêche en rivière). D'autres viseront à extensionner les territoires de frai, entre autres dans les rivières aux Saumons et Mistassini (ensemencement, construction de passes migratoires, déplacements de géniteurs, restauration de frayères). Eventuellement, ces mesures devraient permettre de stimuler la reproduction naturelle de la ouananiche, d'augmenter sa productivité et d'améliorer la qualité de la pêche tout en assurant la perpétuité de l'espèce. Cependant, la condition essentielle à la réalisation de ces objectifs est la protection des secteurs de reproduction existants.

Tiré du mémoire du Comité de protection de l'Ashuapmouchouan présenté à l'Hydro-Québec.

PAS D'ISSUE POSSIBLE



LE LAC SAINT-JEAN, ROYAUME DE LA OUANANICHE

La simple évocation du lac Saint-Jean suffit à faire surgir une image indissociable, celle de la ouananiche. On songe alors sur-le-champ, à un magnifique poisson argenté paré des couleurs de l'arc-en-ciel, un poisson imposant, abondant et infatigable. Véritable saumon d'eau douce, la ouananiche s'avère l'un des joyaux de notre patrimoine naturel et le lac Saint-Jean en est le royaume. Il

abrite en effet, la plus importante population de ouananiches connue de par le monde, tant par le nombre des spécimens qui la composent que par leur taille moyenne et leur vigueur exceptionnelle. D'ailleurs, la ouananiche du lac Saint-Jean jouit d'un tel prestige qu'elle fait l'objet, depuis près de 100 ans, d'une pêche sportive de réputation internationale. Elle attire chaque été, une vingtaine de milliers de pêcheurs qui ont capturé près de 60,000 ouananiches depuis 1975, soit une dizaine de

milliers par saison et presque autant que le nombre de saumons atlantique capturés à la ligne chaque année à la grandeur du Québec!

En plus d'exercer un fort attrait touristique, la pêche à la ouananiche du lac Saint-Jean génère un apport économique substantiel: \$400,000 en dépenses directes en 1980 à raison de \$50 par ouananiche capturée, injectés à 80% dans l'économie régionale. Plusieurs petites entreprises en tirent un revenu direct ou indirect dont elles ne pourraient se passer, notamment celles sises en périphérie immédiate du lac Saint-Jean. Qu'il suffise de mentionner les pourvoyeurs sportifs, les commerçants de poissons-appâts (ménés), les stations-service, les restaurants, les motels, les marchands d'articles de pêche, les propriétaires de chalets sujets à location, etc.

LA RIVIERE ASHUAPMOUCHOUAN, DERNIER BERCEAU D'IMPORTANCE DE LA OUANANICHE DU LAC SAINT-JEAN

L'importance de la rivière Ashuapmouchouan pour la reproduction de la ouananiche du lac Saint-Jean se situe au centre même du débat soulevé par le projet d'Hydro-Québec. Bien qu'elle passe une partie de son existence en lac (trois ou quatre ans), c'est en rivière que se reproduit la ouananiche et que se perpétue l'espèce. Comme le saumon, la ouananiche fraie dans sa rivière natale où elle migre vers l'âge de six ans. Après leur naissance, les jeunes ouananiches y séjournent également deux ou trois ans avant de se déplacer vers le lac dans lequel vivent leurs congénères plus âgées. Or, au lac Saint-Jean, 70 à 90% des ouananiches qui se reproduisent annuellement, empruntent pour ce faire les eaux de la rivière Ashuapmouchouan, ce qui en fait le plus important berceau de ouananiches.

Il faut se rappeler que l'harnachement de la Grande décharge en 1926 et celui de la rivière Péribonka en 1940 ont entraîné la destruction de deux secteurs auparavant les plus prolifiques pour la reproduction de la ouananiche et pour la pêche sportive. De plus, les usines de pâtes et papier Domtar et Saint-Raymond Paper, situées respectivement à Dolbeau et à Desbiens, ont large-



Source: SHS et livre Sagné 1858-1950

ment contribué et contribuent encore à la dégradation des eaux et du lit des rivières Mistassini et Métabetchouan, deux autres cours d'eau qu'utilise encore la ouananiche pour se reproduire. C'est donc dire que la rivière Ashuapmouchouan constitue ainsi le dernier berceau d'importance de ouananiches au Saint-Jean, et c'est de cette rivière que dépend tout l'avenir de l'espèce.

POUR LA OUANANICHE DU LAC SAINT-JEAN, PAS D'ISSUE POSSIBLE

Advenant que le projet d'Hydro-Québec se réalise, les barrages feront obstacle de façon permanente à la remontée annuelle des ouananiches dans la rivière

Ashuapmouchouan; incapables d'accéder aux frayères et de s'y reproduire, les ouananiches verront leur descendance s'éteindre en quelques années. Cette situation est irrémédiable puisque l'harnachement de l'Ashuapmouchouan aura pour autre conséquence la destruction des frayères de cette rivière dans leur presque totalité! Elle entraînera une diminution drastique de la population de ouananiches du lac Saint-Jean, diminution qui pourrait atteindre 90% et compromettre la survie même de l'espèce. Selon Hydro-Québec, il serait possible, par le biais de mesures de mitigation appropriées, de compenser les pertes en ouananiches engendrées par son projet. Cependant, quelles que soient les mesures correctives proposées, elles demeurent des **MESURES DE MOINDRE IMPACT**

qui ne régleront en rien le problème, sans issue pour la ouananiche: plus d'habitat propice à sa reproduction, plus de reproduction... et plus de reproduction, plus de descendance! Il s'avère donc difficile de souscrire aux propos d'Hydro-Québec, d'autant plus que cette société a peu de réussites de ce genre à son crédit. En fait, à plus ou moins longue échéance, la ouananiche du lac Saint-Jean est condamnée par l'harnachement de la rivière Ashuapmouchouan et la réalisation de ce projet lui sera fatale. A moins qu'Hydro-Québec ne réalise le miracle de la multiplication des ouananiches, à l'instar du Christ qui réalisa celui de la multiplication des pains!!!

Marc Archer

BIBLIOGRAPHIE

- 1) Bernard, C. et R. Chalelain, 1970. ETUDE SUR LES MIGRATIONS DE LA OUANANICHE DANS QUELQUES TRIBUTAIRES DU LAC ST-JEAN. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de la faune, 6 pp.
- 2) Brouard, D. 1978. ETUDE LIMNOBIOLOGIQUE DE LA RIVIERE ET DU LAC AUX RATS. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Région Saguenay-Lac-St-Jean, 42 pp.
- 3) Brouard, D. et J. Talbot, 1979. DENOMBREMENT DES OUANANICHES (SALMO SALAR) ADULTES EN MIGRATION DANS LA RIVIERE MISTASSINI DE 1975 A 1979. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Direction régionale du Saguenay-Lac-St-Jean, 26 pp.
- 4) Chalelain, R. 1972. INVENTAIRE DES OBSTACLES AUX MIGRATIONS DE LA OUANANICHE DANS LES TRIBUTAIRES DU LAC ST-JEAN EN 1966 ET 1967. ET RECOMMANDATIONS CONCERNANT LEUR AMENAGEMENT. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de la faune, p 17-41.
- 5) Coulombe, L. 1981. CAPTURE ET TRANSPORT DE OUANANICHES DU LAC ST-JEAN AFIN D'ETABLIR UNE SOUCHE LOCALE. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Direction régionale du Saguenay-Lac-St-Jean, 11 pp.
- 6) Coulombe, L. 1981. ENSEMENCEMENTS DE OUANANICHES DANS LA RIVIERE AUX SAUMONS EN 1980. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Direction régionale du Saguenay-Lac-St-Jean, 12 pp.
- 7) Gravel, Y. 1970. INSPECTION DE TRIBUTAIRE DU LAC ST-JEAN EN VUE DE L'AMENAGEMENT DE LA OUANANICHE, ETE 1965. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de la faune. Rapport 5: 227-233.
- 8) Harvey, G. 1980. LES OUANANICHES DU LAC ST-JEAN: HISTOIRE ET PERSPECTIVES D'AVENIR. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Direction régionale du Saguenay-Lac-St-Jean, 7 pp.
- 9) Harvey, G. 1981. CARACTERISTIQUES GENERALES ET ACTIVITES DES PECHEURS DE OUANANICHES DU LAC ST-JEAN EN 1980. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Direction régionale du Saguenay-Lac-St-Jean, 41 pp.
- 10) Harvey, G. 1981. LA PECHE A LA OUANANICHE DU LAC ST-JEAN EN 1980: PRESSION, RENDEMENT ET RECOLTE. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Direction régionale du Saguenay-Lac-St-Jean, 27 pp.
- 11) Harvey, G. 1981. DYNAMIQUE DE POPULATION DES OUANANICHES DU LAC ST-JEAN. Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Direction régionale du Saguenay-Lac-St-Jean. En préparation.
- 12) Hydro-Québec, 1980. ETUDES PRELIMINAIRES RIVIERE CHAMOUCOUANE, RENSEIGNEMENTS GENERAUX, 46 pp.
- 13) Hydro-Québec, 1980. ETUDES PRELIMINAIRES RIVIERE CHAMOUCOUANE, 12 pp.
- 14) International Environmental Consultants Ltd., 1978. ETUDE SUR LA PECHE A LA OUANANICHE, 101 pp.
- 15) Lapointe, A. 1981. QUELQUES CARACTERISTIQUES DE LA POPULATION DE OUANANICHES ADULTES DE LA RIVIERE MISTASSINI (1975-1980). Ministère du Loisir, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement et de l'exploitation de la faune, Direction régionale du Saguenay-Lac-St-Jean. En préparation.
- 16) Légendre, V. 1967. LE SAUMON D'EAU DOUCE DU QUEBEC: LE POISSON D'INTERET SPORTIF DE L'AVENIR. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de la faune, Bull. 11: 1-39.
- 17) Lesage, R. 1974. QUELQUES STATISTIQUES VITALES DES POPULATIONS DE OUANANICHES (SALMO SALAR OUANANICHE) DES RIVIERES CHAMOUCOUANE ET AUX SAUMONS. Thèse de maîtrise. Université Laval, 108 pp.
- 18) Lesage, R. et A. Martel, 1976. LES OPERATIONS "OUANANICHE" 1974-1975. Ministère du Tourisme, de la Chasse et de la Pêche, Service de l'aménagement de la FAune, District Saguenay-Lac-St-Jean, 86 pp.
- 19) Les Conseillers Beak Limitée, 1977. ETUDE DES REPERCUSSIONS ENVIRONNEMENTALES, USINE DE PATE KRAFT BLANCHIE, DONOHUE/ST-FELICIEEN, 401 pp.
- 20) Les Conseillers Beak Limitée, 1979. ETUDE DES REPERCUSSIONS ECOLOGIQUES DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LA RIVIERE CHAMOUCOUANE. Vol. 1: Ecologie aquatique, 76 pp.
- 21) Les Conseillers Beak Limitée, 1979. ETUDE DES REPERCUSSIONS ECOLOGIQUES DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LA RIVIERE CHAMOUCOUANE Vol. 2: Répercussions sur le milieu aquatique, 55 pp.
- 22) Les Conseillers Beak Limitée, 1979. ETUDE DES REPERCUSSIONS ECOLOGIQUES DE L'AMENAGEMENT HYDROELECTRIQUE DE LA RIVIERE CHAMOUCOUANE. Vol. 3: APPENDICES, 129 pp.
- 23) Office de Planification et de Développement du Québec, 1980. L'EAU ET L'AMENAGEMENT DU TERRITOIRE, 204 pp.

LA FETE DE LA ST-JEAN: Y'A PU RIEN LA.

Il est bien loin le temps où les premiers Français et Bretons, débarquant en Nouvelle-France, allumèrent les premiers feux de la Saint-Jean en sol québécois. Sûrement qu'à cette époque, il n'y avait pas de balounes bleues fleurdelysées à faire péter, ni de petits drapeaux à agiter, ni de petits foulards blancs pour s'étouffer avec, ni de ces petits organisateurs de fête peu reluisants pour leur trafiquer leur Fête, et on peut croire qu'ils s'y amusaient bien, à leur feu de la Saint-Jean, ces Français et ces Bretons. Il faut dire également que le caractère sacré de l'événement n'avait pas encore été rongé par le ver de la politique et qu'il faudra attendre quelques siècles avant que les politiciens ne s'en fassent un plat, du feu de la Saint-Jean et de la Fête elle-même.

Il n'y a pas si longtemps encore, il y avait lieu d'être enthousiaste et enclin à une certaine spontanéité quand on fêtait la Saint-Jean. N'était-ce pas le moment où tout un peuple opprimé se retrouvait pour crier à la face du monde et ses espoirs et son désir d'être au monde; notre naïveté trop belle nous transportant alors au-delà de

nous-mêmes, nous n'avions pas conscience du courant par lequel nous étions entraînés, et qui allait finalement nous amener à subir le joug du Parti Québécois.

C'est un lieu commun de dire que la politique salit tout ce qu'elle touche; en ce qui nous concerne, c'est sur la Fête de la Saint-Jean qu'elle aura fait sa plus belle tâche en ce qu'elle aura canalisé et avalé les énergies de libération de tout un peuple.

Moloch, une fois de plus, est repu de notre âme mise à nu et de notre sang. Aujourd'hui, notre Fête de la Saint-Jean nous est servie digérée et sentant la "schnout" mille milles à la ronde; de la même manière qu'on met de l'argent dans une tirelire, on met de l'argent dans le dos des Québécois et ne les voit-on pas qui s'agitent comme autant de pantins désarticulés: nos chanteurs vont débiter leurs âneries, nos saouillons vont lever le coude, nos spectateurs vont applaudir, nos organisateurs de fêtes vont danser le "shake", nos drogués vont fumer, et nos politiciens vont dormir en paix.

Cé quoi qu'on fête, asteure, à la Fête de la Saint-Jean?

Jules Ross



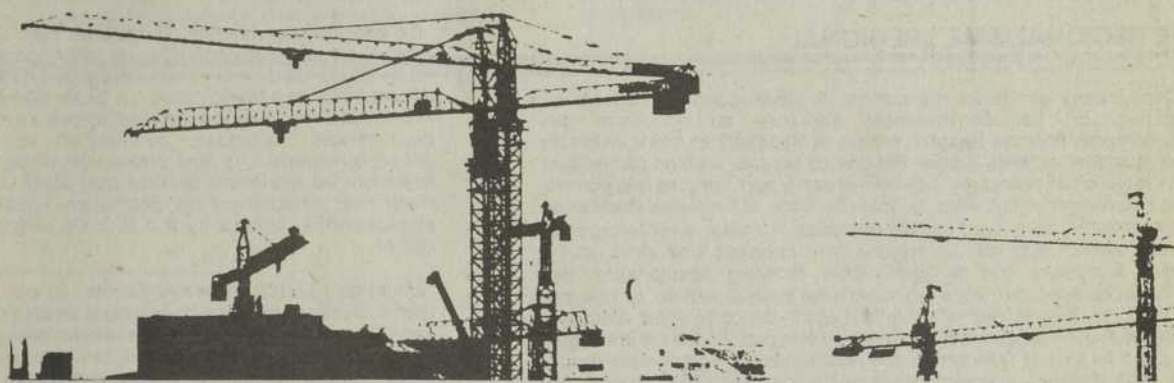
FRANCOIS HUOT



Vive le régionalisme... lequel?

Par: JEAN-ROBERT SANSEFAÇON
Journaliste à la revue Le Temps Fou
Présenté au colloque
sur le Développement
régional

Tenu à Alma les 17 et 18 octobre 1980.



Dans le rapport Gray, publié il y a quelques années par le gouvernement fédéral, on prévoyait que d'ici l'an 2,000 plus de 50% de la production mondiale serait assurée par quelque 300 entreprises multinationales et leurs filiales nationales. Cette prévision semble effectivement en bonne voie de réalisation et le Québec, dans son tout ou ses parties que sont les régions, n'échappe pas à la tendance comme tout le monde le sait.

Pourquoi ramener ces considérations alors que le thème du colloque est le développement régional? Parce que c'est à cette réalité objective que vont se heurter toutes nos tentatives d'autonomie, à chaque fois qu'elles auront comme conséquences de réduire l'emprise des pouvoirs économiques ou politiques, nationaux ou internationaux sur notre quotidien et nos projets de développement.



LE REGIONALISME... REGIONAL

Dans toutes les études qui traitent de développement régional au Québec, on fait constamment référence au document des économistes libéraux Higgins, Martin et Raynauld et à leur vision du rôle que sont appelés à jouer les grands centres urbains par rapport aux régions périphériques. Ces dernières n'y sont perçues que comme des excroissances des villes, ou mieux encore, comme des réserves de ressources et de main-d'oeuvre des villes. La ville, c'est le progrès, c'est l'avenir, alors que les régions sont appelées à se vider petit à petit, à mesure que la technologie facilitera l'exploitation des ressources avec de moins en moins de main-d'oeuvre, et que par ailleurs, l'industrie des villes aura besoin de cette main-d'oeuvre-ressource. Conséquemment, investir en ville permet d'accroître la production en ville et l'extraction des ressources en régions sans besoin de main-d'oeuvre supplémentaire sur place. Dans leur rapport, les trois économistes affirmaient:

"Parier sur l'innovation et le progrès signifie concrètement que les efforts du développement pour le Québec doivent porter sur la région de Montréal."

Et plus loin ils ajoutaient:

"Il n'y a rien de répréhensible à supprimer la pauvreté et le chômage dans une région peu développée en l'attirant vers une ville dynamique".

Et la boucle est bouclée!

Quoique l'on ait critiqué fortement cette conception du développement économique, qui peut affirmer aujourd'hui qu'elle ne continue pas d'être appliquée partout au Québec? Pratiquement toutes les régions-ressources sont de plus en plus soumises aux pressions exercées par les grands centres politiques et économiques. Dans une entreprise comme l'Alcan, la C.I.P. ou l'I.T.T., le seul pouvoir que possèdent les véritables producteurs, ceux qui permettent l'investissement futur, c'est-à-dire l'ensemble des travailleurs et des travailleuses de l'industrie, c'est de négocier des conditions de travail acceptables. Et si l'Alcan décide de retarder un projet d'investissement, de l'annuler, ou plus bêtement encore, de faire des mises-à-pied, à cause d'une technologie nouvelle ou d'une baisse de la demande mondiale, quel est le conseil municipal décentralisé ou le conseil de comté, ou le bureau régional de l'O.P.D.Q., qui pourra se targuer de pouvoir modifier d'un seul iota la décision de la compagnie? Les conséquences de ce phénomène, on peut les observer dans des régions comme le Saint-Laurent par exemple, où le bilan migratoire montre une perte sèche de 30,000 personnes en quinze ans, ramenant le nombre d'habitants de cette région au niveau démographique de 1951. L'Abitibi connaît le même sort. Et malgré les efforts souvent louables pour contrer cette tendance, on doit se rendre à l'évidence: les citoyens n'ont pas les outils politiques et économiques nécessaires pour voir eux-mêmes à leur propre développement régional ou national.

Du côté gouvernemental, l'arrivée du Parti québécois au pouvoir a amené une nouvelle génération de technocrates à imaginer plusieurs réformes qui dans certains cas offrent un intérêt certain en matière de décentralisation administrative. La loi sur l'Aménagement du territoire et celle du Zonage agricole est importante à cet égard. Mais à part ces deux pièces maîtresses, où peut-on voir dans les politiques gouvernementales une quelconque volonté de modifier, d'influer sensiblement les tendances décrites plus haut? On a cessé par exemple d'affronter directement les populations locales comme on l'a fait stupidement à l'époque du B. A. E. Q. On ne ferme plus de villages par décret.

On choisit plutôt de fermer l'école, ce qui revient strictement au même, avec un décalage de quelques années seulement, puisque devant l'absence d'école, les jeunes familles préfèrent s'établir ailleurs. A l'instar des économistes Raynauld et compagnie, nous pourrions dire aussi: mais enfin, qu'y a-t-il de mal à fermer un village si tous ses habitants l'ont quitté? Et effectivement, la question n'est pas nécessairement mal venue. Là où le bât blesse, c'est qu'en agissant de la sorte, les gouvernements, aussi péquiste soit-il, adoptent la même attitude politique face aux populations locales que les entreprises multinationales qui décident de laisser toute une région dans la misère parce qu'il devient plus rentable d'aller investir au Venezuela ou au Chili. En d'autres mots, même le gouvernement du Parti québécois s'inscrit dans la ligne du développement économique international, ce que certains ont appelé "la nouvelle division internationale du travail" et sur laquelle nous reviendrons plus loin dans cet exposé.

Du côté des citoyens eux-mêmes, on a assisté depuis quelques années à plusieurs manifestations d'une volonté d'implication et à la naissance d'un sentiment d'appartenance qui contraste singulièrement avec la mystification de la ville, des grands centres, qui avait cours dans les années soixante. Le mouvement contre-culturel n'est pas étranger à ce phénomène, sans en être le seul ou même le plus important facteur. Combien de jeunes instruits partis pour la ville sont revenus dans leur région d'origine depuis dix ans? Combien de jeunes des villes sont eux aussi allés s'installer dans les régions périphériques? Si l'on observe la composition des groupes "dits" populaires, des radios communautaires, des associations de chômeurs et chômeuses, etc. à Rouyn, Rimouski ou Chicoutimi, on ne sera pas surpris d'y compter plusieurs de ces jeunes, ou "anciens" jeunes, maintenant qui ont séjourné une ou plusieurs années dans les villes de Québec ou Montréal avant de revenir s'installer plus ou moins définitivement dans les campagnes ou les villes régionales. Ils ont été des éléments fort dynamiques à l'intérieur du processus de résurgence d'un sentiment d'appartenance à la région.

Par ailleurs, les "habitants", au sens invidius enracinés dans la place depuis leur plus tendre enfance, ont aussi réagi fortement aux tendances centralisatrices, pour ne pas dire bien souvent liquidatrices, imprimées par les nécessités de la croissance économique centralisée. Les luttes menées par les habitants des paroisses marginales en Abitibi et dans le Bas du Fleuve, le JAL dans le Témiscouata et plusieurs autres expériences plus ou moins connues, sont des exemples concrets de cette résistance à un modèle de progrès jugé par trop barbare.

La société de l'éphémère, du déracinement permanent annoncé par le futurologue à boule de gomme Alvin Toffler dans son Choc du Futur, n'intéresse que ceux qui pourront tirer de cette forme de progrès des profits supplémentaires. Mais tous ces projets populaires conserveront encore longtemps, j'en ai bien peur, un caractère de marginalité-subventionnée et ne feront que ralentir de façon peu sensible la marche de la concentration des capitaux et de la centralisation des pouvoirs politiques, à moins que ne se développent de véritables forces politiques alternatives, tant au plan local que national. Cette approche ne vise pas à sous-estimer le potentiel de changement qui peut exister dans toutes les formes nouvelles de résistance à l'envahissement de nos vies par le capital. Mais il ne faut pas non plus jouer les autruches et voir apparaître, même à moyen terme, 5, 10, 100 et 1000 JAL, Esprit-Saint ou Tricofil, à moins que la société productiviste et capitaliste ne périclite à un point tel que l'ensemble de la population n'ait plus aucun espoir de subvenir à ses besoins quotidiens. En somme, je ne crois pas que le capitalisme soit présentement dans sa phase de décadence irréversible, contrairement à ce que plusieurs théoriciens ont pu affirmer depuis 10 ou 100 ans. Et conséquemment, j'ai l'impression très nette qu'à moins d'une catastrophe imprévisible, la phase actuelle du développement capitaliste, phase que l'on nomme de façon contradictoire "crise", accentuera encore davantage l'exploitation des pays du Sud par ceux du Nord, et à l'intérieur même de nos pays dits développés, nous dépossèdera davantage et massivement de notre capacité d'autonomie.

Il existe plusieurs signes précurseurs de notre société de demain. L'introduction massive de l'électronique, de la robotisation et de l'informatique contrôlées par nos bienveillants dirigeants d'entreprise entraînent non seulement la disparition de certains travaux, mais aussi la création de formes de travail encore plus aliénantes, plus parcellisées. Et ces nouvelles technologies issues de cette crise et introduites sans

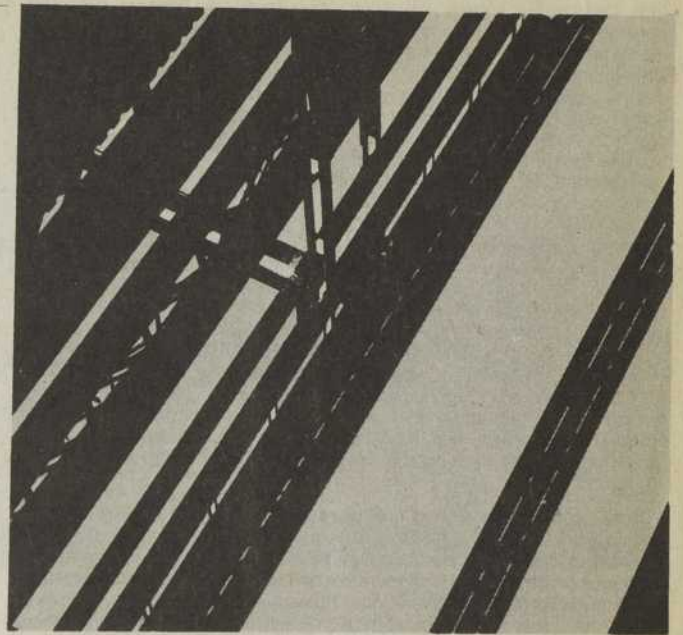
aucun contrôle populaire, ne pourront que favoriser une plus grande centralisation des décisions économiques et politiques. Le phénomène accentuera aussi la concurrence au point de réduire encore plus le nombre d'entreprises, ou du moins le nombre de "sociétés de contrôle" sur la production mondiale. Et cette situation mondiale aura nécessairement des répercussions sur le type de production réservée à chaque continent, chaque pays, chaque région. On ne pourra pas protéger l'industrie du textile bien longtemps encore au Québec. Le textile, qui ne peut survivre à l'heure actuelle que grâce aux douanes et mesures de contingentement imposées par les gouvernements appartient d'ores et déjà à des pays où la main-d'oeuvre est bon marché.

Même constatation pour l'extraction de certains minerais et pour une bonne partie de l'industrie de la fabrication. C'est ce que l'on nomme la nouvelle division internationale du travail: à chaque région du monde capitaliste et socialiste sa spécialité. De cette façon, on rend chaque Etat-Nation dépendant des autres, ou plus justement, dépendant des décisions d'investissement des quelques grandes sociétés multinationales.

A l'intérieur même du Canada, on observe le même phénomène. En Colombie on fait du bois, dans les provinces centrales du blé, en Ontario des autos, dans les Maritimes du poisson et au Québec de la vache et du poulet. Certains appellent ça de la planification, moi de la dépendance. Et à l'intérieur du Québec? Encore là, chaque région a sa vocation particulière: les mines à l'Abitibi et la Côte-Nord, le bois à un peu tout le monde en attendant que certains coins se vident; et tout le reste à la région de Montréal. Oh! j'oubliais: à Québec on a fait cadeau de la plus grande partie des fonctionnaires.

Et rien ne permet de prévoir que cette spécialisation régionale, et par conséquent la dépendance extrême qui s'en suit, va s'arrêter à court terme.





ALORS QUOI?

Oui, alors quoi penser, quoi faire? Il faut d'abord faire des choix. Que choisirons-nous? Quel mode de vie voulons-nous? Beaucoup de choses ont été dites sur le sujet depuis quelques années. Permettez-moi dans le cadre de ce colloque de terminer en soulignant un des aspects seulement de ce "que faire", version 1980.

Je crois que si l'on veut survivre, redonner un sens à notre avenir autant individuel que collectif, régional que national, le seul choix possible c'est celui d'une lutte de résistance contre toute forme de centralisation imposée pour les besoins de la technocratie et du capital. C'est celui aussi de la création d'organisations démocratiques larges, nationales et régionales, qui nous permettront de nous faire entendre et de nous mobiliser sur nos objectifs collectifs. La défaite du OUI au référendum de mai dernier, et même si je ne l'ai pas souhaité du tout, permettra peut-être de soulever désormais la question nationale au Québec sous un angle différent, sous l'angle d'un projet de rupture progressive avec le modèle productiviste centralisateur. Le P.Q. en ne définissant pas le contenu de la Souveraineté-association n'a fourni qu'une seule raison importante de voter OUI aux Québécois: leur appartenance nationale, donc nécessairement francophone.

En Europe, le mouvement ouvrier commence à se rapprocher des écologistes après avoir constaté qu'ils présentaient des objectifs de lutte fort importants dans le contexte politique et économique moderne. Le même rapprochement est observable à l'égard des autonomistes régionaux. Dans la gauche, seul les partis communistes continuent de parler de centralisation à outrance, avec la sclérose que la formule impose et les conséquences sociales que l'on peut appréhender.

CONCLUSION

En résumé donc, l'optimisme n'est peut-être pas le "feeling" dominant à l'heure actuelle chez les forces progressistes au Québec. Malgré les efforts louables observables ici et là dans la population, le rouleau compresseur du progrès à tout prix et à n'importe quel prix, de la centralisation du capital et des grandes décisions politiques, continue son petit bonhomme de chemin. La crise des idéologies accompagne celle de nos vies quotidiennes et s'il faut chercher quelque part une lueur d'espoir pour l'avenir, c'est sans doute dans la force de résistance à cet envahissement constant et grandissant. Dans cette lutte, les dogmatismes de toutes les couleurs n'ont pas leur place. L'ouverture d'esprit, la coopération de toutes les forces progressistes est nécessaire. La création d'instruments économiques, idéologiques, politiques devient une urgence. La résistance active est au menu et l'organisation de mouvements autonomes, régionaux et nationaux s'impose.

Pourtant, dans la perspective d'un développement autocentré à long terme, tous les Québécois et Québécoises, quelle que soit leur nationalité (sauf l'infime minorité qui compose notre bourgeoisie nationale), ont un intérêt objectif à voir le Québec se diriger vers l'autosuffisance plus étendue dans tous les secteurs de l'économie et toutes les régions où la chose est possible. Les Québécois, comme les Basques espagnols ou d'autres communautés régionales, n'auront jamais aucune influence sur le développement de leur formation sociale respective si rien n'est entrepris pour stopper le mouvement accéléré de spécialisation régionale. Ce mouvement n'aboutit qu'au développement du sous-développement régional, dont le Québec dans son ensemble et certaines sous-régions comme le Bas du Fleuve ou l'Abitibi en sont d'excellents exemples.

Si le nationalisme au plan national, comme l'appartenance régionale au plan des sous-régions, peuvent être des déclencheurs d'un processus de réappropriation collective, alors tant mieux. Mais le nationalisme pour un doit être dépassé pour ne pas rapidement devenir xénophobie ou ethnocentrisme. Le régionalisme entendu au sens restreint doit lui aussi être dépassé pour faire place à une plus grande collaboration interrégionale. Mettre la Beauce en compétition avec le Saguenay-Lac-St-Jean ne peut faire le jeu que de l'entreprise victorieuse et de personne d'autre à long terme. En d'autres mots, si l'appartenance, l'enracinement sont des stimulants efficaces, l'objectif, il ne faut pas l'oublier, reste la réappropriation de nos vies et pour se faire, la lutte contre toute une conception politique du développement économique et de la gestion politique. Cette lutte est tout autant nationale que régionale. Et le mouvement ouvrier dans tout ça?

Depuis quelques années, les jeunes sans travail en Italie, une partie du mouvement contre-culturel en Amérique, les écologistes en France et en Allemagne, le mouvement des femmes dans tous les pays industrialisés, et les minorités nationales, se sont montrés plus combattifs et plus efficaces encore que le mouvement ouvrier lui-même et que les partis de gauche traditionnels. Avec l'accroissement des sans-emploi, des chômeurs instruits, les travailleurs syndiqués forment de plus en plus une couche particulière qui tend à protéger son statut, ses acquis, sans tellement d'autocritique et sans bien souvent l'appui des populations. Dans la perspective souhaitable, du moins je le crois, de la création de mouvements de revendications autonomes et de forces politiques nationales plus larges, les organisations ouvrières devraient faire preuve de plus d'humilité aux côtés des autres forces de changement.

Sortir l'écologie des idées

par André Delisle

Ingénieur-journaliste à Québec-science

Exposé présenté à Alma dans le cadre d'une table ronde
sur les "alternatives au développement régional"



Claude Martel

FOCUS

31

Dans les régions, Alma n'y échappe pas, on se plaint souvent de l'impossibilité de décider localement de son avenir, de choisir son option de développement. Les projets viennent d'ailleurs, la plupart du temps du gouvernement central. L'argent vient d'ailleurs, multinationales, subventions étatiques, investissements étrangers. Faits plus déplorables encore, la main-d'oeuvre spécialisée vient d'ailleurs; du fait qu'on ne mise pas à même les ressources locales, les travailleurs locaux sont ainsi forcés à s'expatrier. Ces pertes sont très coûteuses en termes de possibilités de maintenir le dynamisme du développement régional.

Dans le cadre de la prise de décision, ou des réflexions qui la précède (comme c'est le cas pour le présent colloque), on est même forcé de faire appel à des experts et des consultants d'autres régions ou de paliers décisionnels supérieurs et centraux... Même les conférenciers sont souvent empruntés à d'autres centres d'activité sociale. Mais, il reste néanmoins certains cas (celui-ci en est un) où un apport différent, une vision neuve peut être très profitable. Une contribution "étrangère" peut même devenir très saine pour stimuler la réflexion. C'est dans cette perspective, que je situe mon intervention, ce soir.

ALMA, PRES DU COEUR!

De toute façon, la ville d'Alma et ses gens ne me sont pas totalement inconnus. Depuis déjà plusieurs années, au cours de mes activités, j'ai été mis en contact avec d'étonnantes réalisations de résidents de la place dans mes domaines d'intérêt, soit l'écologie, l'environnement et les énergies douces. Si Alma est une des villes québécoises "si proche de mon coeur", c'est qu'elle est devenue, à mon esprit, l'une des bases vivantes de l'expérimentation de l'alternative écologique au Québec. Comme d'autres villes ou villages, je pourrais mentionner Baie Saint-Paul, Saint-André Avelin, ..., Alma s'avère pour moi le lieu d'accueil d'une des communautés écologiques les plus actives. Je parle même de "germe" d'une société québécoise plus écologique. Les écologistes, que je connais bien parce que je les côtoie souvent, préfèrent parler d'un "noyau" dans ce fameux "REZO" informel que constitue l'ensemble des militants écologistes du Québec. Pour moi, le nom d'Alma évoque une librairie coopérative, répondant aux besoins d'information écologique de tout le Québec. Aussi, une coopérative alimentaire, les "Graines" bien implantée et partageant ses expériences avec celles des autres villes. Alma, c'est aussi une coopérative de travail, une autre de culture et de vente d'herbes fines... Enfin, je ne peux pas passer sous silence le Comité d'environnement.

C'est grâce à ce dernier, à son opposition rigoureuse et systématique à des projets de développement sauvage dans la région, que je suis aujourd'hui sensibilisé aux menaces que constituent une autoroute "déroutante" entre Alma et La Baie, ou un projet d'harnachement de la rivière Ashuapmouchouan. Les terres agricoles, les ressources hydriques, bref les richesses naturelles régionales sont convoitées par des promoteurs peu scrupuleux au détriment d'espèces vivantes telles que la ouananiche ou de valeurs régionales telles que l'autosuffisance alimentaire.

L'ALTERNATIVE N'EST PAS SIMPLE

Concernant spécifiquement cette action du Comité d'environnement pour la protection de la rivière Ashuapmouchouan, je dois vous mentionner une lettre que je recevais dernièrement du Lac-Saint-Jean. En voici quelques extraits:

"...avec un groupe d'amis(es), nous avons mis sur pied un comité de protection de la rivière. Nous avons une longue liste d'arguments pour nous opposer au projet d'harnachement de la rivière dont:

- l'appartenance du territoire aux Amérindiens,*
- leurs territoires de chasse,*
- la proximité et l'accessibilité de la rivière pour le plein-air,*
- le caractère historique et archéologique de la rivière,*
- la menace pour la survie de la ouananiche.*

Notre désir est à la fois de nous opposer au projet et de proposer une alternative valable. Pourrais-tu nous aider dans notre cause? Nous savons fort bien qu'il est temps d'élaborer une stratégie par rapport à l'énergie qui couvre l'ensemble de notre territoire... Peux-tu me donner une réponse le plus rapidement possible.

Je vous avoue qu'en lisant cette lettre, j'ai été impressionné par l'ampleur du programme de travail qu'elle contient et l'envergure du projet qu'elle suggère. C'est un peu ma réponse à cette missive que je vous livre ce soir. Mais attention, il n'y a pas de réponse simple à une telle demande: aucune recette magique ou solution miracle ne peut servir de proposition d'alternative au développement régional. Une stratégie de développement touche aussi bien l'aménagement du territoire, que l'utilisation des ressources et de l'énergie. Elle doit, par conséquent, s'enraciner profondément dans la réalité de ceux qui participent à son élaboration. Ainsi, je n'ai aucun scénario à apporter en ce qui touche les options de développement d'Alma, pas plus que je n'ai en mains les éléments d'un futur régional qui soit plus écologique.

LE CHAPITRE ESCAMOTE

Mais, avant de me présenter devant vous, j'ai tout de même cherché la forme que pourrait prendre l'alternative écologique au développement régional, telle qu'elle aurait été exprimée par les militants du Comité de protection de l'environnement d'Alma. Pour ce, j'ai consulté le document que j'avais en main, soit le mémoire d'opposition à la construction de l'Autoroute 70.

Je dois d'abord souligner l'excellente qualité de ce travail et la grande pertinence avec laquelle les conséquences néfastes d'un tel projet sont dénoncées. L'étape de la sensibilisation aux inconvénients et aux dangers du "développement pour le développement" reste essentielle; c'est l'une des composantes-clefs de l'opposition aux propositions des développeurs industriels "à n'importe quel prix".

Toutefois, un regard attentif du document m'a permis de noter une lacune fondamentale. Sur l'ensemble des 40 pages de texte, une seule est consacrée à l'expression des alternatives. Je me permets de transcrire ici ces propositions contenues dans ce chapitre:

"Nous proposons donc que:

1. Les sommes initialement prévues pour la construction de l'autoroute 70 soient réaffectées dans l'amélioration de l'ensemble du réseau routier régional. Il ne sert à rien d'élaborer plus en profondeur; nous sommes convaincus que la direction du ministère des Transports connaît parfaitement bien les lacunes de notre réseau routier régional (...)

2. Le ministère des Transports, par l'intermédiaire d'une consultation auprès des intervenants concernés (dont naturellement la population en général) élabore une politique intégrée des transports dans la région. Cette politique devrait, entre autres, inclure une étude de faisabilité d'un système rapide de transport sur rail entre le Saguenay et le Lac-Saint-Jean. Il est bon de rappeler ici que la région possède déjà un système privé de transport sur rail et qu'une démocratisation de ce système constitue l'élément majeur pouvant nous permettre l'accessibilité à un système ferroviaire public".

Dans la majorité des mouvements d'opposition que je connaisse, cette phase d'élaboration d'alternatives concrètes fait la plupart du temps défaut. Cette lacune se traduit par certaines difficultés d'intervention, rendant beaucoup moins efficace socialement l'action des écologistes. J'en mentionne certaines rapidement:

- D'une part, quand on en est au point de discuter des solutions de remplacement, comme il n'y a pas de stratégie globale explicite, chacun y va de ses suggestions bien intentionnées. Suggestions le plus souvent très distantes les unes des autres et parfois très éloignées du contexte réel dans lequel se situe l'intervention. Cette absence de consensus sur l'alternative souhaitable devient évidente pour tous, militants ou non, et finit par torpiller les mouvements de pression.

- Ce manque de réflexion sur les alternatives a aussi comme conséquence que les moyens de remplacement proposés sont malheureusement très sommaires et très vagues en comparaison des problèmes à régler. Aucune proposition claire, facile à comprendre et satisfaisante aux besoins des individus n'étant avancée, les citoyens n'embarquent pas. Surtout qu'ils ne savent pas où cette galère va les mener.

L'exemple de l'alternative proposée au projet d'autoroute est significatif à cet égard. Alors que les citoyens comprennent très bien ce qu'est une autoroute et les avantages qu'ils en retirent, ils ne voient pas trop où peut déboucher une étude de fonctionnaires sur l'amélioration du réseau routier régional.

Pour eux, la construction d'une autoroute a précisément cette fonction... En plus, il est très probable que les individus ne voient pas comment, par un réseau de chemin de fer, on pourrait répondre à leurs besoins de déplacement. Avec la réputation que le rail a chez nous, il faudrait sûrement mentionner des exemples qui viennent d'ailleurs, des pays européens incidemment...

Ces quelques observations qui, j'espère, ne seront pas reçues comme des critiques, visent seulement à démontrer l'urgence de s'attaquer à la conception des alternatives au développement, en termes de moyens précis, concrets et accessibles au public. Il faut arrêter de dépenser nos énergies à écrire d'excellents mémoires d'opposition, mémoires qui, puisqu'ils s'adressent à des gestionnaires et des technocrates, sont rédigés en termes de chiffres, d'études, de politiques, etc. Ces mémoires restent trop souvent lettre morte.



Ce qu'il faut, ce sont des propositions concrètes, réalisables et bien imaginées, de véritables programmes politiques exprimant à l'intention des "personnes de bon sens", ce que les écologistes veulent comme développement. Et ce besoin d'un projet clair, je ne le ressens pas seulement pour Alma ou pour le Saguenay-Lac-Saint-Jean, mais pour toutes les régions du Québec, dont Québec même, d'où je viens et au sujet duquel je puis parler en meilleure connaissance de cause!

LA OU LES "OISEAULOGUES" SONT NÉS

Vu mon implication comme militant écologiste dans certaines luttes concernant des projets de développement dans ma région, j'ai décidé de référer à l'une d'entre elles comme exemple de proposition d'alternative que nous nous sommes efforcés de développer un peu plus. Il s'agit aussi d'un projet d'autoroute, cette autoroute qui devait passer dans le fleuve et condamner irrémédiablement à la disparition les battures de Beauport. Ce projet a fait beaucoup de bruit et a gagné une certaine notoriété, puisque c'est là que sont nés les "oiseaulogues", créés par le maire de Beauport qui ne prenait pas très au sérieux l'opposition des écologistes.

Dans leur mémoire, présenté à l'occasion des audiences publiques tenues par le ministère de l'Environnement, les Amis de la Terre de Québec ont explicité leur vision d'une formule de développement différente de celle avancée par le ministère des Transports. Une large proportion de leur document était d'ailleurs consacrée à un plan de développement écologique de la région de Québec. Développement dont les caractéristiques soient compatibles avec la marche vers l'écosociété.

Après une démonstration très détaillée des principes de l'écologie, démonstration qu'il serait trop long de reproduire ici, le mémoire traduisait ces principes en objectifs d'aménagement de la zone des battures de Beauport, aménagement qui touche évidemment la région de Québec et sa banlieue. Je crois que la meilleure façon d'être fidèle aux propositions contenues dans ce mémoire consiste à extraire les quelques pages qui les contiennent:

"Dans le cas présent, c'est-à-dire l'aménagement des battures de Beauport, ces exigences d'une société écologique se traduisent par quelques grands principes d'aménagement, pour respecter à la fois l'équilibre, la diversité, la décentralisation et l'équité.



● Les richesses écologiques contenues sur les battures de Beauport ont été démontrées à maintes reprises par des études très exhaustives, par exemple celles du Comité d'étude sur le fleuve Saint-Laurent. Elles ont par ailleurs été décrites et mentionnées par plusieurs groupes devant cette commission. La nécessité du respect intégral des écosystèmes des battures suppose la conservation des battures dans toute leur intégrité. En pratique, ceci suppose:

— l'arrêt complet de tous les projets d'aménagement amputant une partie ou l'autre des battures (autoroute, port, remplissage, usine de traitement d'eau, etc.)

— la restauration des parties déjà affectées par la démolition des sections d'autoroutes déjà construites ou des remplissages déjà effectués.

Le développement des villes et villages de la côte, de Beauport à Beaupré, doit être favorisé dans une optique de décentralisation. L'autonomie de ces unités territoriales doit toutefois être visée par un choix de moyens d'encouragement adéquat. Pour ce, il faut éviter d'en faire des unités "satellites" d'une métropole économique et sociale, dans ce cas-ci: Québec. Les investissements accordés à ces régions côtières devraient donc être accordés aux entités locales, compte tenu de leurs vocations naturelles. Ceci exclut la construction d'une voie de communication rapide drainant énergie et ressources vers le centre plus urbanisé.

Ainsi:

— le principe même de l'autoroute est à rejeter puisqu'il va à l'encontre de toute tentative de décentralisation ou d'augmentation de l'autonomie des municipalités.

— les ressources prévues pour la mise en place d'un complexe concentré industriel-portuaire devraient être consacrées au développement d'industries locales et régionales.

Il est maintenant connu que la construction d'une autoroute, facilitant la circulation automobile, subventionne directement le transport individuel. Pourtant, du point de vue de la conservation de l'énergie, les moyens de transport en commun devraient être favorisés. Pour desservir les besoins de transport de la côte de Beaupré, de Beauport et de l'île d'Orléans, il faudrait alors:

— transférer les investissements prévus pour la construction d'une autoroute vers le développement d'une structure moderne et efficace de transport en commun desservant les municipalités riveraines. Le "petit train" de Beaupré et de Charlevoix pourrait être ressuscité.

Les effets de la construction d'une autoroute sur la croissance démographique et économique de l'île d'Orléans sont à craindre. De la même façon, l'attraction d'une importante population de travailleurs par un complexe industriel risque de briser l'harmonie sociale et culturelle de l'île. La protection du patrimoine culturel et naturel est une des priorités d'une société écologique. La valeur écologique et patrimoniale de l'île a déjà été reconnue par une réglementation. Il faut donc prendre les moyens de la préserver, en s'assurant que le développement des régions avoisinantes (voies d'accès, structures d'accueil, tendances démographiques...) soit compatible avec le maintien de la vocation naturelle et traditionnelle de l'île d'Orléans.

Enfin, les effets dévastateurs sur le paysage et la restriction aux droits d'accès et d'usage des ressources par tous les citoyens accompagnent nécessairement les grands projets industriels. Ces conséquences sont déjà visibles dans la région de Beauport: dégradation du paysage, coupure de l'accès au fleuve, empiètements sur les habitats écologiques, etc. Tout autant les exigences de l'écologie (diversité du milieu...) que les droits des utilisateurs (qualité des paysages, accès aux ressources...) vont totalement à l'encontre d'un aménagement des battures autre qu'à des fins de conservation et d'utilisation publique. La présence d'un trésor écologique naturel à proximité des zones fortement urbanisées doit être considérée comme de grande valeur. L'on devrait donc:

— favoriser la vocation naturelle des battures de Beauport par l'aménagement d'aires de conservation ou d'interprétation (centre écologique) et de facilités d'accès aux activités d'initiation à la nature et de récréation. L'intégration du paysage naturel devrait être considérée prioritaire pour de tels aménagements.

— fournir aux citoyens concernés les informations et les délais suffisants pour se renseigner sur toutes les dimensions du choix d'aménagement des battures de Beauport et pour pouvoir par la suite se prononcer en connaissance de cause sur l'utilisation éventuelle de ce site."

Je ne vous cache pas que les pressions des écologistes n'ont pas eu tellement d'effet. Ce fut tout de même une victoire partielle puisque le tracé de l'autoroute fut modifié pour contourner la rive du fleuve et ainsi sauver les battures de Beauport en grande partie. Ce gain d'un coin essentiel de nature ne doit cependant pas faire oublier qu'il y aura autoroute. En ce qui concerne les conséquences du transport rapide et individualisé sur l'aménagement du territoire et sur l'utilisation des ressources, la cause des écologistes est perdue une fois de plus.

SOIGNER SA MARGINALITE?

Ces échecs répétés des écologistes ne doivent pas surprendre, et encore moins décourager ceux qui sont impliqués dans les luttes. Il faut admettre que l'option écologique, et les valeurs qu'elle sous-tend, reste encore le fait de groupes très peu nombreux, marginaux par rapport à l'ensemble de la société. Par contre, le projet des écologistes est déjà bien ancré et vivant dans la réalité socio-politique des sociétés industrielles. Et ces assises concrètes de l'éco-société prennent des facettes très diversifiées selon l'endroit où l'on se trouve. Au Québec, comme ailleurs, on peut trouver un éventail étonnant d'expériences réussissant à traduire par des actions dans le milieu l'approche écologique.

Au cours d'une recherche m'ayant amené dans toutes les régions du Québec, dans le cadre d'une série d'émissions radiophoniques consacrée à l'écologisme québécois, j'ai pu prendre contact directement avec les artisans du changement de la société dans un sens plus respectueux de la biosphère. Au cours de l'émission, intitulée "Ecologie: espace de vie", nous avons ainsi pu aborder des thèmes tels que les énergies douces, la vie communautaire, les entreprises autogérées, l'alimentation naturelle, le recyclage, l'agriculture biologique et le réseau des coopératives, par le biais de projets très pratiques déjà bien implantés dans les collectivités.

J'ai parlé au début des réalisations d'Alma. De la même façon, je pourrais évoquer la tentative réussie de récupération et de recyclage des déchets urbains des Cantons de l'Est, sous l'impulsion d'un groupe de Victoriaville, ou de l'opération d'une meunerie à Caplan dans la Baie-des-Chaleurs pour fournir à l'ensemble des comptoirs alimentaires du réseau la farine d'un blé biologique, cultivé sur place par quelques mordus de l'agriculture écologique. Plusieurs autres cas du même type devraient être ainsi mentionnés: ici un restaurant-traiteur végétarien (Montréal), là une serre de production de tomates (Manseau), ailleurs un élevage de mouton par techniques douces (Rivière-du-Loup). Il y aurait aussi les asperges biologiques de Ripon, la laine de chèvres de Charlevoix, les grains germés de Québec...

Ce qui frappe le plus de tous ces projets, c'est que, quand ils sont bien structurés et suffisamment stables, il reçoivent un excellent accueil des populations locales. Et soyez sûrs que ces praticiens de terrain ont tous une attitude très convergente: ils cherchent à se sortir de la marginalité pour se rapprocher des gens qu'ils veulent rejoindre et sensibiliser, et ce, quitte à perdre leur étiquette d'écologistes! Sortir de la marginalité officielle, pour eux, ne veut pas nécessairement dire perdre leur façon de penser!

Pour moi, cette attitude ouverte, douce et respectueuse des choix individuels est un prérequis essentiel à toute action militante visant à substituer aux notions de progrès écologique et technologique à tout prix, des concepts de développement axés sur les besoins des personnes et sur le respect de la nature. Et plusieurs seraient très surpris de constater à quel point beaucoup de gens suivent les écologistes dans leurs projets de changements, quand ils saisissent que c'est aussi pour eux. L'alternative au développement, telle que préconisée par les écologistes, n'a pas besoin de son titre de noblesse, du "sceau-écologie" pour exercer une influence de plus en plus marquée sur les décisions de l'Etat, des entreprises et des communautés locales.

FAIRE SES DEVOIRS

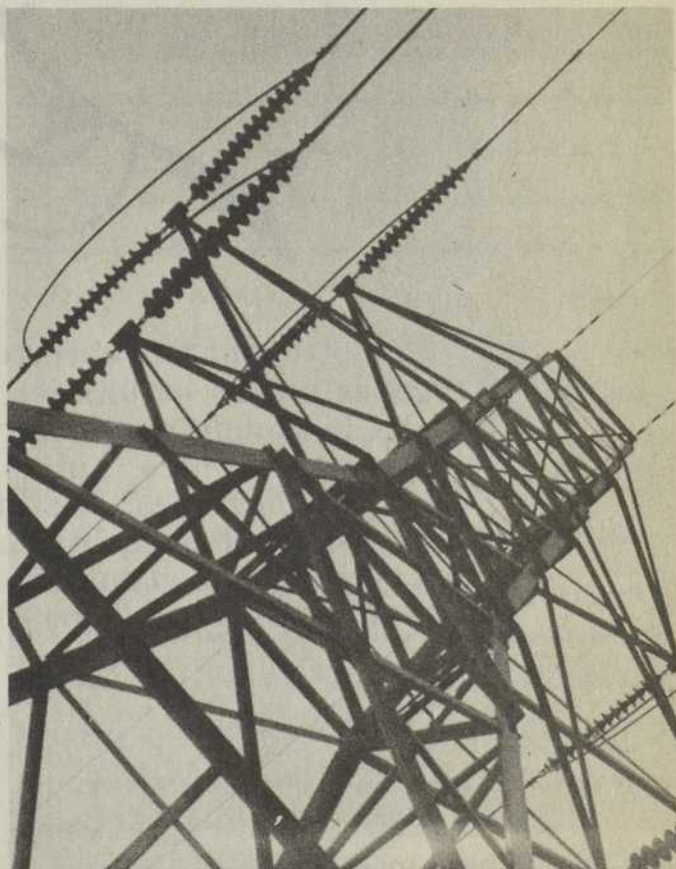
Ce qu'il faut c'est une trajectoire plausible, compréhensible par tous qui, tracée à partir de la situation présente des individus et des collectivités, mène à une forme de société satisfaisante pour tous. Sans oublier la période cruciale de transition qui pourrait s'étendre sur 10 ou 20 ans.

Les militants de toutes les régions du Québec devraient ainsi s'asseoir à table et faire l'exercice de l'élaboration de l'application de leur vision sociale dans leur milieu et dans leur communauté. Le résultat serait des plans inédits, étoffés et concrets pour assurer un développement plus harmonieux. On aurait au Québec, des projets articulés de développement écologique pour les régions, les villes, les quartiers, les communautés... Projets qui pourraient servir de références aussi bien pour les citoyens non-déjà sensibilisés, que pour les journalistes à la recherche d'éléments pour évaluer les décisions de l'Etat et pour les politiciens, du moins ceux de l'opposition qui cherchent des fondements à leurs critiques des pouvoirs en place. Ces projets seraient peut-être l'amorce d'un programme politique concret qui serait la contribution concrète des écologistes aux débats politiques de l'heure.

Pour mener à bien une telle entreprise, les groupes écologiques pourraient s'inspirer d'une démarche du même type, dans laquelle se sont engagés les Amis de la Terre du Canada pour rédiger des scénarios alternatifs de développement énergétique, basés exclusivement sur le recours aux énergies douces. Au cours des deux dernières années, des représentants des provinces ont, en effet, effectué les études nécessaires pour concevoir un avenir énergétique différent de celui des experts gouvernementaux faisant appel au pétrole, au charbon, à l'électricité des grands barrages et des centrales nucléaires. Dans leurs rapports, ces militants ont démontré de façon très concrète le cheminement à suivre pour atteindre l'autosuffisance énergétique en misant exclusivement sur les énergies renouvelables telles que le chauffage solaire, la fabrication de méthanol de bois, la production d'électricité éolienne et hydraulique par de petits barrages, et ce, sans prendre pour acquis, ou prérequis, que les individus changent radicalement leur mode de vie.

Après cet effort imaginatif et rigoureux de synthèse de la vision écologique du développement énergétique, on peut maintenant disposer, pour chacune des provinces, des documents très élaborés décrivant une trajectoire alternative aux politiques énergétiques énoncées par les gouvernements. Par leur facture même, le ton modéré des textes surtout par rapport aux changements de mode de vie qu'ils présupposent, et la profondeur de la recherche préalable à leur publication, ces documents ont vite acquis une grande crédibilité même auprès des décideurs en place.

Au Québec, l'économiste Hélène Lajombe a publié ce scénario énergétique sous le titre "L'Autonomie énergétique du Québec dans une perspective écologique" (Editions Hélio, Saint-Bruno). Je pense que la rédaction de documents du même type dans le domaine de l'aménagement du territoire et de l'utilisation des ressources est une nécessité fondamentale, ne serait-ce que comme toile de fond des luttes écologiques des prochaines années. La concertation des groupes militants est une condition au succès d'une telle démarche. Ce serait probablement la meilleure retombée, ou du moins la plus souhaitable, d'un colloque comme celui-ci qui réunit dans une même salle les tenants d'une alternative au développement de la région du Lac-Saint-Jean. Je termine donc sur ce simple souhait qui fait de la réflexion sur l'alternative une action très concrète et susceptible d'efficacité dans la quête de cette société meilleure que nous voulons tous!



Lettre d'Hector à son ministre de l'Énergie agricole



En nettoyant mes carottes, j'ai trouvé en microfilm, ces propos amers et une lettre du mouvement peu connu dans le monde des lombrics , "Les vers lucides" qui protestait contre l'utilisation exagérée de produits chimio-biologiques, destinés à favoriser, un prétendu équilibre de l'agriculture... Le voici développé et agrandi , en primeur et totalité. Pour le porte-parole des vers moulus, Hector le Tube dit, le ver dur.

Hector arborait une allure grave, mélancolique, un peu plissée. Il avançait péniblement, crispé sous le poids de ses pensées... "Comment peut-on?... en vingt ans...?"

Il dévisageait les bactéries depuis un instant, de son air un peu entortillé. Il avait décidé, il y a longtemps, de faire grâce aux bactéries des bonnes manières. Sur le ventre, sur le dos, en tire-bouchon, en double vrille latérale... quand on est né ver de terre... "le bon maintien, ... vous savez!..." disait Hector. Quand la nature vous a si pauvrement muni de membres, il n'y a pas beaucoup à espérer du côté d'une carrière en expression corporelle. Les bactéries muettes approuvaient de quelques pulsations. D'ailleurs, Hector leur trouvait la compagnie un peu désolante. Pourquoi diable la nature ne les avait-elle pas gratifiées au moins d'un moyen d'expression, deux beaux grands sourcils à froncer ou encore un superbe menton carré, de quoi opiner du menton fièrement. La nature avait fait un oubli de taille. Les pensées profondes d'Hector tombaient dans l'étang des bactéries comme un gracieux plongeur qui ferait un "flat" en plongeant sur un trottoir de ciment de la rue Sacré-Coeur. Hector en éprouvait quelques frustrations.

Il faut dire qu'Hector avait une haute opinion de sa fonction biosociale dans les sols qu'il parcourait. Il avait été un jour pressenti pour officier en tant que tube digestif en chef de la région. La région du sol était peuplée jadis de tant de têtes de pipe de machins vivants de toutes sortes qu'Hector avait peine à décrire aux jeunes, le soir, à la veillée...

"Pas de chômage à l'époque, les micro-organismes étaient énormes... grands comme ça..." Les jeunes restaient bouche-bée et maugréaient contre les temps modernes. Aujourd'hui, avec l'industrialisation, les cultivateurs avaient sciemment mis les vers de terre en chômage. En fait, affirmait Hector, c'est toute la vie dans la région du sol qui était mise en chômage à chaque fois que ces énergumènes répandaient partout "le prêt à bouffer". Evidemment, les racines s'em-piffraient de petits cristaux comme des mal élevées. Allez donc faire votre ouvrage de tube dans des conditions pareilles... concurrence malthonnête, s'obstinait Hector, et tout le monde continuait de se bourrer sans s'essuyer la bouche.

Ha là là!... pauvre Hector, obligé de rouler sa bosse ici et là, à la sauvette, il ne digérait plus qu'à temps partiel et encore, il se comptait chanceux, il connaissait beaucoup de jeunes sur l'assurance-digestion.

Tout cela n'est qu'une sale histoire, songeait Hector, de la discrimination bien sûr, de l'inconséquence et de l'irresponsabilité, maintenant, on récoltait en prime ces espèces de chasseurs de mauvaises herbes qui vous étouffaient tout ce qui restait à se mettre sous la dent, c'était criminel. Hector pensait à ces grandes nuées de tueurs de vie qui envahissaient le sol au printemps. Il l'avait d'ailleurs entendu dire par quelques voyageurs de passage, les coccinelles même lui avaient affirmé que les mêmes nuées pestilentielle décimaient depuis plusieurs années des familles entières d'insectes dans la région de l'air. Là-bas aussi, le chômage sur les décombres. On détruisait toute la chaîne de montage qui avait travaillé depuis le début des temps à équilibrer toutes ces digestions de vie, puisqu'il s'agit bien, n'est-ce pas, de digestion... Hector insistait.

Tout cela pour fabriquer de la nourriture pour le grand prédateur, voilà... Hector n'y allait pas par quatre chemins, il y avait belle lurette que les discours gros et grands ne lui en faisaient plus voir. Depuis qu'on n'épandait plus de digestion de vache sur le sol, que la vie se mourrait partout autour de lui, il avait appris à mettre son monocle pour trouver les responsables.

« Une belle entourloupette, le prêt à bouffer, finissait dans l'assiette des poissons et des rivières et le prêt à tuer dans l'assiette de tout le monde, dans celle du cultivateur en premier, mon cher... oui, oui... »

Hector ne cessait de raconter l'histoire qu'il avait entendue sur le semeur prédateur. « Cette étrange créature travaillait depuis longtemps à renverser le monde à l'envers... il creusait de grands trous et allait chercher dans le sous-sol tout ce qu'il trouvait pour le ramener sur le sol... les yeux des jeunes chômeurs s'écaraillaient comme des coquilles d'oeufs... la créature transformait tout ce qu'elle voyait et en faisait des objets inimaginables... en fer, en pétrole, en papier... Hector y allait de ses grands mots... des grandes bâtisses en uranium, des bagues en aluminium, des autos en carborandum,.... bonhomme.... les bactéries ne dormaient plus, les p'tits vers non plus. Evidemment, dans ces régions mal informées, les faits devaient se contorsionner un peu pour arriver jusqu'aux dernières oreilles, n'est-ce-pas.

A s'entendre raconter de pareilles histoires, le sommeil d'Hector commençait à avoir des doutes

.. aussi. Il avait beau être fier de son attirail anti-
.. tippoison, son imperméable en mohair tricoté serré, ses
.. bottines en gabardine, ses lunettes d'écaille et son
.. cache-nez, n'empêche que la technique moderne le
.. rendait "sloaque" dans ses bottes.

.. L'idée lui germa donc dans son tube d'écrire un
.. mot au ministre de l'Energie agricole. Avant de
.. signer, il la lut solennellement aux habitants de la
.. région réunis pour la circonstance. L'assemblée était
.. émue, Hector presque décomposé... manque d'habitue-
.. de... Il retroussa nerveusement ses lunettes d'écaille
.. et lut, la gorge très officiellement serrée:

.. Monsieur, Madame,

.. Je me fais le porte-parole des habitants de la
.. région... (une nuée de sifflets, d'applaudissements,
.. de battements de pieds accompagnèrent ses premières
.. paroles). Hector eut grande peine à contenir son em-
.. pourprement, réussissant tout de même à respirer, il
.. continua... "pour attirer votre attention sur ce qui
.. est considéré dans notre région comme la plus grande
.. catastrophe jamais vue de mémoire de vers..." (je
.. vous fais grâce de la description de la hermesse et du
.. tintamarre qui accompagna ces derniers mots et ceux
.. qui les suivirent...) nous aimerions que quelqu'un
.. nous explique comment on peut maintenir l'équilibre
.. de la vie, en faisant tout ce qu'il faut pour en détrui-
.. re la moitié?

.. Signé: Hector, Le Tube

.. La lettre était courte... elle en disait long. Hector
.. attendit une réponse jusqu'à sa mort. A la suite de
.. quoi, les bactéries extrémistes se mirent à fabriquer
.. des microbes mangeurs d'hommes.

ENTREVUE AVEC CLAUDETTE TREMBLAY,

Présidente du syndicat des travailleurs et travailleuses de Servo-Mat.

SERVO-MAT

un accord advenu; adviennent que pourra!



Vingt et un travailleurs et travailleuses en grève du 26 septembre 1980 au 23 avril 1981 pour obtenir une augmentation salariale correspondant à l'inflation et des conditions de travail décentes. Résultat final: une bouchée de pain et quelques poignées de sandwiches de plus!

FOCUS: Servo-Mat est une entreprise privée régionale peu connue. Quel est son rôle?

C.T.: Remplir les machines distributrices placées dans les hôpitaux, à l'Alcan et à quelques autres endroits à Jonquières et à Chicoutimi, il existe maintenant un seul entrepôt à Arvida, celui de Chicoutimi a été fermé -mon patron me refuse un salaire égal à celui d'un homme, mon confrère d'Arvida-. Maintenant, depuis la signature de notre nouvelle convention en date du 23 avril 1981, il y eut accréditation des Pâtisseries Vaudreuil. Ces employés confectionnent les sandwiches et des mets distribués par notre intermédiaire.

FOCUS: Quelles sont les origines de ce conflit?

C.T.: Aucune possibilité de négociations avec la partie patronale, notre convention collective étant échue depuis décembre 1979. A ce moment, la majorité des travailleurs et travailleuses ne

gagnaient que le salaire minimum. Un père de famille ne gagnait, pour 40 heures de travail, et cela après 21 ans de service, que 210 \$ brut. Une employée gagnant 165 \$ brut. Il fallait, et ce aujourd'hui encore, un minimum de 10 ans de service pour obtenir 3 semaines de vacances. Lors de notre assemblée tenue le 18 septembre 1980, nous déclençons la grève dans un pourcentage de 100 pour 100 et du même coup refusions les offres dérisoires du patron à 100 pour 100.

FOCUS: Quant au déroulement des séances de négociation?

C.T.: Aux premières séances de négociation, les relations avec le patron étaient évidemment très froides, il semblait totalement indifférent à toutes nos tentatives de revendication. Les deux séances tenues avant les fêtes furent très écourtées. Nous n'entrevoions alors aucune possibilité immédiate de déblocage. Déjà, à la deuxième séance, nous faisons face à une fermeture. Mais d'autre part, sachant qu'un roulement s'effectuait toujours sur

les lieux de notre travail, nous avons usé de la Loi antiscaab, et ce devant l'avocat M. Raymond Haché. A la dernière séance, le 3 et le 4 avril 1981, nos relations devenaient de plus en plus difficiles avec notre directeur de grève: un complot entre celui-ci, Clément Dostie et son avocat a été tenu. Le lendemain nous négocions avec Dostie, sans la présence de son avocat et avec l'aide du conciliateur, François Guérin.

FOCUS: Clément Dostie semblait évidemment très mécontent à la signature du nouveau contrat. Il était devant une alternative: fermer ou ouvrir. Comment expliquez-vous finalement sa décision de non-fermeture?

C.T.: La fermeture était trop coûteuse! Comment un agent d'immeubles peut-il déclarer faillite, honnêtement devant la loi? Ce n'était qu'une menace. Il est riche et a besoin des travailleurs pour accumuler ses biens; nous sommes en grève pour des salaires plus élevés et pendant ce temps-là, il s'enfuit en voyage... Mais encore... rien ne nous affirme que si le capital n'entre pas suffisamment, Clément Dostie n'essaiera pas à nouveau de provoquer une fermeture....

FOCUS: Quant aux mouvements d'appui et de solidarité de l'extérieur quels étaient-ils?

C.T.: Premièrement, tous les vendredis un groupe de syndiqués nous appuyait sur la ligne de piquetage. Ça brassait!

Pour ce qui est des fonds de secours, de l'appui financier, après trois mois de grève, nous avons recueilli 10 \$ de solidarité des syndicats régionaux pour un total de plus de 3 000 \$. Mentionnons-en quelques-uns: le Syndicat des employés de Radio et TV Saguenay-Lac-St-Jean, le Syndicat national des travailleurs des pâtes et cartons de Jonquière et je veux souligner le Syndicat des travailleuses de la garderie des Petits Poussins qui nous envoyait un chèque de 12 \$ par semaine depuis le début de la grève.

Nous avons fait la vente des tablettes de chocolat et des tirages de bouteilles de Cognac dans différentes réunions syndicales et congrès auxquelles je me rendais pratiquement 5 soirs par semaine. Egalement, nous avons été invité par le Collectif du cégep de Jonquière, dans le cadre de la journée de la femme, à un souper de solidarité à notre profit.

FOCUS: La durée prolongée et imprévue du conflit aurait-elle influencé la prise de décision rapide et massive des employés au terme des dernières négociations et à la signature du contrat?

C.T.: Non. Nous n'avons surtout pas accepté parce que nous étions découragés. Même certains employés ne désiraient pas le retour au travail, nous étions tous prêts à passer l'été dehors! Nous nous préparions à acheter une piscine pour aménager le terrain de piquetage!

FOCUS: Depuis quand êtes-vous syndiqués? Est-ce le premier conflit de votre histoire?

C.T.: Nous sommes syndiqués depuis 1973, le pouvoir syndical nous en avons besoin, tous, anciens et nouveaux employés! Notre première con-

vention date de 1973, nous étions une soixantaine de syndiqués en grève pendant 21 jours.

FOCUS: Quels sont les améliorations issues de ce conflit?

C.T.: Notre salaire a subi une augmentation de 37 à 40%, et nous avons droit à un pourcentage pour nos vacances, cependant en termes de temps rien n'a changé. Egalement, nous avons gagné une diminution des heures de travail de 5 heures pour un total hebdomadaire de 35 heures, avec possibilité de temps supplémentaire payé. Nous aurons aussi une rétro de 400 \$.

TOUT CA, C'ETAIT LE 1er MAI 1981. LE CONFLIT SEMBLAIT SORTIR DE L'IMPASSE, LA SECURITE ALLAIT BIENTOT S'INSTALLER. C'EST CE QUE LES SYNDIQUES CROYAIENT... AUJOURD'HUI LE 29 MAI 1981 SEULEMENT 4 EMPLOYES TRAVAILLENT A TEMPS PLEIN TANDIS QUE LES 17 AUTRES TRAVAILLENT A TEMPS PARTIEL.

FOCUS: Qu'arrive-t-il actuellement et pratiquement?

C.T.: Les dix-sept sont tous mis à pied. Ils travaillent irrégulièrement à temps partiel selon le choix de Clément Dostie, de sorte que personne n'a le droit de retirer de l'assurance-chômage. Il a le beau jeu; c'est sa famille qui le protège. Voyons un peu la répartition des rôles actuellement et ce, depuis le règlement du conflit. La cuisine n'est toujours pas ouverte; quant aux chariots, ceux-ci ne fonctionnent plus éliminant ainsi la tâche de vendeur; le commis de bureau, c'est sa belle-fille; le préposé aux entrepôts, c'est le patron même; il ne nous reste pour tout partage que les jobs de techniciens, de camionneur et de commis caissier.

FOCUS: Et la partie syndicale que fait-elle?

C.T.: Nous avons formulé un grief déjà et pour l'instant nous n'avons aucun moyen de pression à utiliser...

FOCUS: Pour clore la question, qu'est-ce que ça veut dire?

C.T.: J'ai pris la résolution de ne plus parler de ce conflit. Mon travail est en jeu, je dois me protéger. Dostie m'attend, me guette pour me remercier de mes services: il est antisindicaliste, il va sans dire, et n'accepte pas que moi je m'occupe du syndicat. Auparavant, je faisais ma job sans mot dire, j'étais exploitée et zélée. C'est mon profil depuis 13 ans à son emploi, et je suis d'autant plus dangereuse: j'ai eu ma leçon. C'est fini ce temps! Je ne savais pas comment ça se passait à la table de négociation. Je n'ai rien d'autre à dire, tout ce qui se brasse, c'est de la merde! Mais j'ai quand même dans la tête que Dostie ne nous aura pas!

Ces travailleurs et travailleuses, tous aussi déçus les uns que les autres, ont entre les mains un contrat de 20 mois qui atterroiera en décembre 1982, vers l'achoppement d'une autre menace de fermeture, de l'employeur peut-être...

Marie Gauthier



Jean-Yves Bouchard

Ce bulletin de nouvelles
traduit bien votre Etat.

Ce bulletin de nouvelles traduit
bien votre Etat.



2

Dans le parc-terre, la liberté doit
être tenue en laisse. Directive
nécessaire au salut.

The Feminine
"Touch"

Age d'erreur

La préméditation de la gifle
de confirmation a été vue,
en compagnie de la pénétra-
tion des intérêts étrangers
dans l'orgasme espace vital.



6

Ecchymoses
Wonderbras

Des cobayes de tous les
bords du sexe ont servi aux
desseins malsains. Aucune
peau n'a résisté à l'ex-
périence. Aussi toutes les
approches souffrent-elles du
sens taré!
(Ref.: The Feminine Touch,
La carte de membre viril).
— Récente déclaration
Guild "a" (fumisterie
travesti) "Je suis toutes les
femmes"

Médailles de la CIA (toutes en bronze):
1. Distinguished Intelligence Cross. Décernée pour héroïsme exceptionnel dans la ligne du
devoir.
2. Intelligence Star. Décernée pour action courageuse dans la ligne du devoir.
3. Distinguished Intelligence Medal. Décernée pour service méritoire.
4. Intelligence Medal For Merit. Décernée pour accomplissement marquant d'une carrière dans
le renseignement.
5. Career Intelligence Medal. Décernée pour accomplissement marquant d'une carrière dans
Royaume, Bruxelles, Cabinet des médailles; il y est gravé le nom du bénéficiaire (© Bibliothèque
"CENTRAL INTELLIGENCE AGENCY")
4



Mentions

Décadente déclaration Guild(bass"esse"): "Je suis toute la musique". La vieillesse a été trouvée morte dans l'asile coûteux de la retraite prématurée.



Dans la rue risquée, un enfant s'en retourna lentement, blessé là sur son seul terrain de jeu par les propos frustrés d'un utilisateur de voie rapide. Sa blessure ne laissa aucune marque.. De si belle nature, il se déchaîne maintenant dans les faubourgs (faux bourgs) et les avenir compromettant.



"Les roches, j'ai dit"

La faillite improbable des compagnies de bière bouleverse l'ivresse. L'hymne à la bière social-démocrate se fait plus insistant. Tout n'a pas encore changé.



A PERPETUITE

Nous aurons relâche
Dans l'abrilement
Des froids dans le dos
A perpétuité
Nous aurons tâche
D'assainir le temps
Chargé des nuages lourds
De l'impuissance
A perpétuité
Les geôles seront ouvertes
A la prise de conscience retrouvée

Placenta

La papauté souhaite que le désir de posséder son propre corps que certaines et certains caressent, avorte. Il est à prévoir que suite à cette prise de position (qui fait naître des réactions) et à un mauvais voyage, son prochain descendant mourra dans la Mer morte.

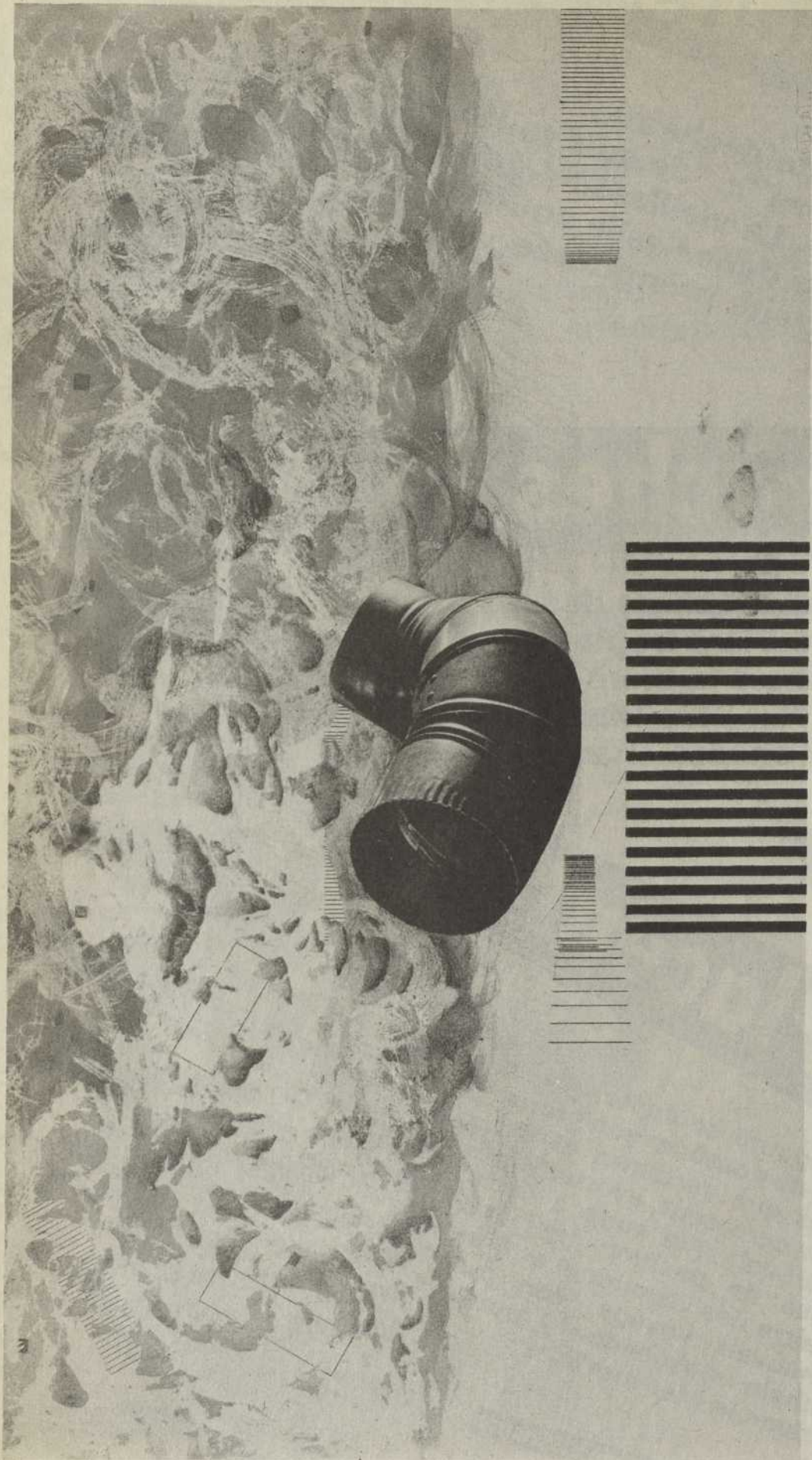
Note: Tres grande distinction

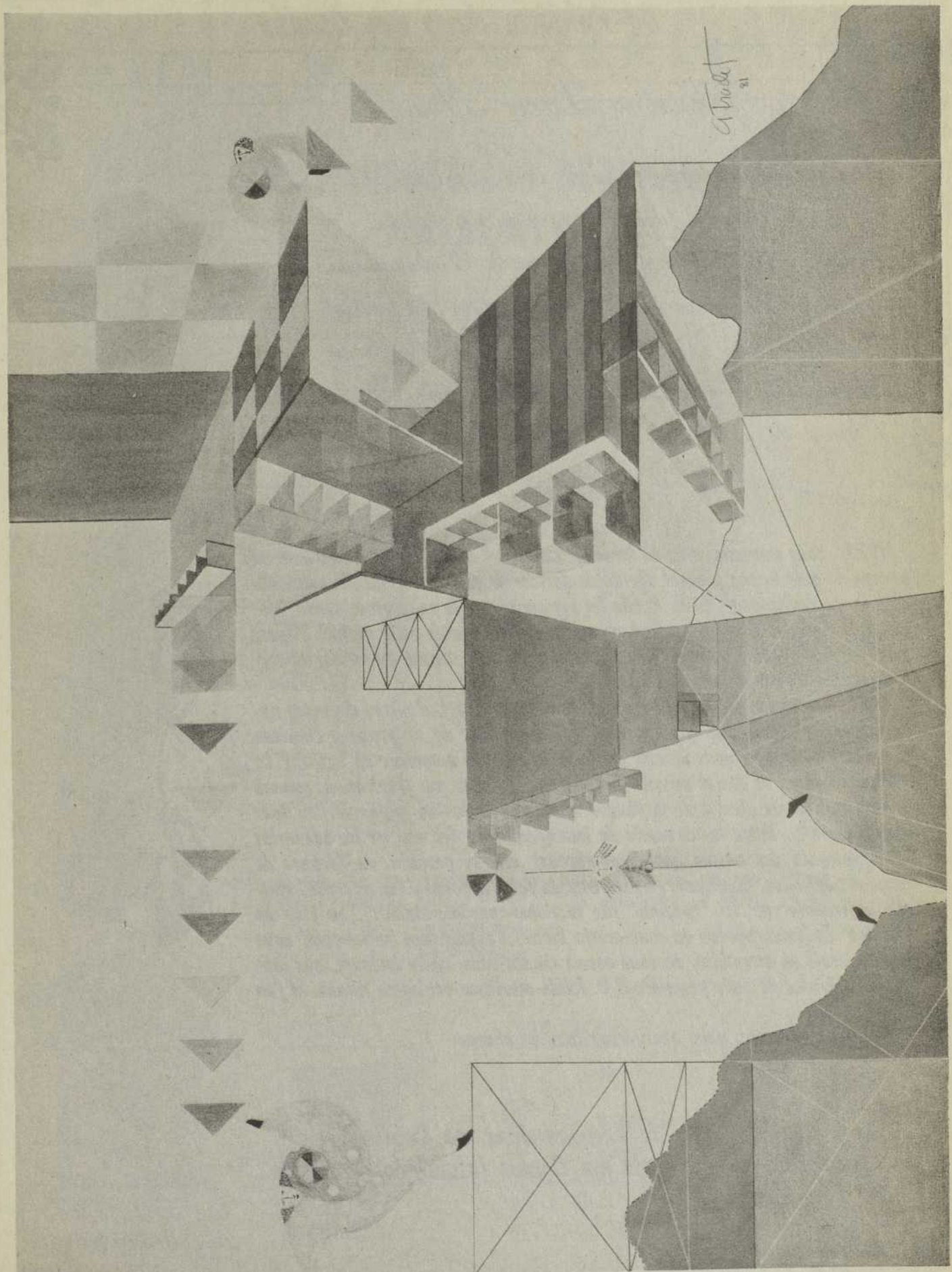
"BAB"

Tous les cheveux s'effleurent
Dans une odeur jazzée
Et les étreintes n'en finissent plus
De regards
L'apprendre hors les murs
Avec un baluchon précieux
Amadouer le mal de vivre.

Claude Poulin

Alma





Je t'amène dans ma Coulée...

Sancto-Johanno-Laco Nox

O combien de touristes, avec leur capitaine,
Qui vont partir joyeux, en croisière sereine,
Pour cette "Tournée" de vaste Piékouagami;
Combien de financiers, d'investisseurs des caisses,
Combien vont engloutir, si leur dessin s'affaisse,
Dans cette grande aventure, toutes leurs économies?
(Sinon de gros dollars, à tout le moins d'énergie!)

Extrait de "Poèmes nocturnes et noctambules"
de Victor-Lévis-H. Briand (Editions du Dedans)

1977 - Vous souvenez-vous du fameux "Comique" de B.D. Lac? A l'époque, un groupe de gais lurons avaient décidé de dérider la grisaille culturelle ambiante d'Alma. Le dessinateur Roger Potvin (et ses gnoufs) et le concepteur-scénariste-monteur Jacques Simard avaient réuni une petite équipe pour arriver à leurs fins (pas très recommandables). Leur publication avait connu, au moins, un certain succès d'estime dans la région...

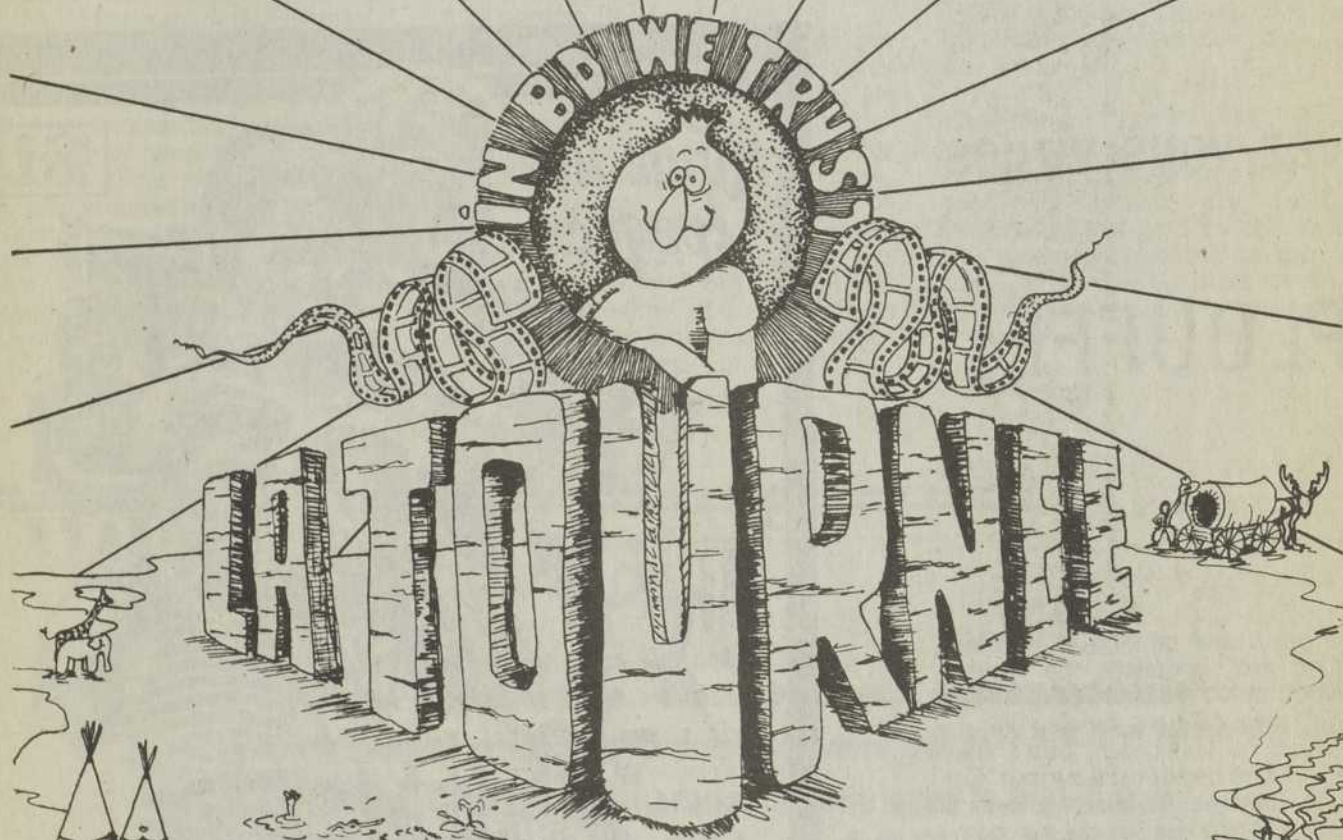
1981 - Les temps ont changé au Lac, l'ambiance aussi, d'autres urgences apparaissent, et voici que "La Tournée" pointe le bout de sa proue à l'horizon tumultueux! Veut-on nous monter un bateau, ou nous emmener en bateau? La vaillante équipe se remet aussitôt à l'ouvrage, puisant son inspiration, comme auparavant, aussi bien dans la Molson que dans l'actualité régionale (les deux allant de pair). Entre les concerts de louanges béats des uns, et les scénarios apocalyptiques des autres (moins nombreux), elle se propose, en l'espace de quelques épisodes, de divertir, mais aussi de faire réfléchir. "La Tournée" va-t-elle se transformer en "Fournée" (de touristes-consommateurs?), ou bien en "Coulée" (métamorphosée en sous-marin bleu?) L'avenir (dès juillet-août) nous le dira; mais en attendant, on vous donne rendez-vous, chers lecteurs, aux prochains épisodes de cette première B.D. folklo-maritimo-écologico-jeanno, et j'en passe...

Un jour, peut-être, nous chanterons tous en chœur:

"Je t'amène dans ma Coulée,
Dans ma Coulée (aluminée) profonde..."

IL ÉTAIT UN PETIT NAVIRE

LES PRODUCTIONS "BÉDÉLAC"
PRÉSENTENT



UN CAPTIVANT SUSPENSE MIS EN SCÈNE PAR S.P. III
AVEC

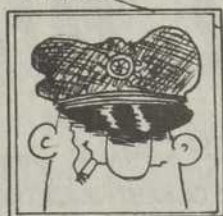


LA TOURNÉE



DANS LE RÔLE
DU BATEAU!

A. DÖK



DANS LE RÔLE
DU CAPITAINE

20.000 FIGURANTS



DANS LE RÔLE
DE TOURISTES

LES FRÈRES BROSS



DANS UN RÔLE
OMNIPRESENT

Vous avez sûrement vu "Les Plouffe", le film de Gilles Carle, produit par Denis Héroux et compagnie. Ou du moins, l'une de vos tantes ou l'un de vos oncles ont été voir ce film.

Même Bertrand Tremblay, l'éditorialiste en chef du Quotidien, s'est permis cette sortie culturelle. Alors vous n'avez pas de raisons de ne pas avoir vu "Les Plouffe". Bertrand Tremblay a trouvé ça beau.

Avez-vous vu les

PLOUFFE?

Il n'a pas trouvé ça long. Il a préféré ce film aux centaines de navets québécois qu'on a produits avant "Les Plouffe" mais qu'il n'a jamais vus.

Moi aussi j'ai vu "Les Plouffe". Puis après... A titre de curiosité surtout. Car avec le battage publicitaire qui a précédé le lancement et qui a accompagné la sortie dudit film, fallait être aveugle, sourd ou ailleurs pour manquer "Les Plouffe".

Dans mon cours de cinéma québécois, au cegep, j'ai dit à mes étudiants d'aller voir "Les Plouffe". Pas parce que c'est LE film québécois des dix dernières années, mais parce qu'ils vont trop voir de films américains. Pour compenser, en somme.

Mais je le regrette un peu, aujourd'hui, en ce mois de juin.

Car ce film qui dure trop longtemps, qui coûte trop cher, qui ne creuse pas suffisamment notre histoire, qui joue trop le jeu hollywoodien, mêle toutes les cartes. Faut-il absolument faire autant de bruits, bloquer autant de rues, déranger autant de chroniqueurs-potineurs, noircir autant de pages de magazines et de journaux, prendre autant de photos, faire autant d'interviews (je pense que seul FOCUS n'a

Toute une époque...

POUR TOUS

ICC présente

Les Plouffe

un film de GILLES CARLE d'après le roman de ROGER LEMELIN

avec ÉMILE GENEST • JULIETTE HUOT • DENISE FILIATRAULT
GABRIEL ARCAND • PIERRE CURZI • SERGE DUPIRE • ANNE LETOURNEAU
Gérard Poirier • Paul Berval • Louise Lapare • Donald Pilon et [Rémi Laurent] dans le rôle de Denis Boucher

Une production de JUSTINE HÉROUX et DENIS HÉROUX
Scénario de ROGER LEMELIN et GILLES CARLE • Producteur exécutif JOHN KEMENY
Musique originale de STÉPHANE VENNE sur disque PRO-CULTURE • Une distribution CINÉ 360

pas interviewé Gilles Carle et/ou Roger Lemelin), faire tirer autant de copies de films, occuper autant de salles de cinéma, vendre des billets si chers (\$7.50 à Montréal et à Québec, \$5.00 à Chicoutimi et à Alma, comme si l'on ne pouvait pas payer nous aussi \$7.50??? Oh, excusez, j'ai rien écrit), pour attirer l'attention sur notre cinéma?

Plein de ciné-clubs parallèles régionaux ont programmé des films québécois cette saison, mais Bertrand Tremblay n'est pas venu les voir. Pourtant on devrait admettre que "Les Bons Débarras" de Francis Mankiewicz, "Les Grands Enfants" de Paul Tana, "Une histoire de Femmes" de Joyce Rock, "La Cuisine Rouge" de Paule Baillargeon, "La Loi de la Ville" de Michel Bouchard et bien d'autres sont plus déterminants pour l'histoire de notre cinéma national que ce film trop cher de Denis Héroux et compagnie qui ressemble à toutes ces fresques historiques (ex.: "Racines", "Holocaustes", etc.) produites à travers le monde avec la bénédiction des distributeurs américains qui se retrouvent en cinéma de connaissance.

Il y a des séquences réussies dans "Les Plouffe" et c'est assez normal quand un film dure 4 heures et plus. Mais le genre de cinéma qu'on y pratique ne dérange rien et ne fait que répéter ce qu'on connaissait déjà sur l'histoire des Québécois: une société soumise au clergé dominant. Au point de vue historique, ce film reste ultra-fragile. Il reprend des clichés vieux comme notre mémoire politique. Et le peuple passe encore pour crétin. Et puis comme me disait un réalisateur en chômage de mes amis, il y a trop de scénaristes et dialoguistes québécois en chômage pour faire travailler un gars comme Roger Lemelin.

Ce dernier devrait s'occuper de son journal qui ressemble de plus en plus au "Journal de Montréal" au lieu de nous relancer avec son creton réchauffé. Avec le budget des "Plouffe" (un peu plus de \$4 millions), on aurait pu produire une dizaine de longs métrages normaux à des jeunes cinéastes québécois moins mal pris que Gilles Carle et Denis Héroux. Ou encore on aurait pu établir les premières bases d'un circuit de salles

québécoises de cinéma qui programmeraient tous les films québécois réalisés au Québec depuis quelques décennies.

Un film comme "Les Plouffe" mêle toutes les cartes. On peut sans doute réaliser des films historiques nationaux sans dépenser autant d'argent, sans mobiliser autant de vaines énergies.

Ce qui m'inquiète dans un film comme ça, c'est que Bertrand Tremblay s'est senti obligé d'aller le voir et d'en parler. Lui qui connaît strictement rien au cinéma québécois et à bien d'autres choses aussi. Et quand il en parle, c'est encore pour mêler les cartes. Bref, qu'il se mêle de ses affaires: les destins tragiques ou lyriques des politiciens et des industriels.

Décidément "Les Plouffe" fait jaser. Mais encore une fois pour terminer, ce film laisse dans l'obscurité trop de films québécois actuels mal distribués, méconnus, mal éclairés et beaucoup plus indispensables que ce gros bonbon. Cette mise au point devait être faite ici car on ne la lira pas dans "La Presse".

Pierre Demers

La S.I.G.L.O.P.H.O.B.I.E.

FOCUS, le Front des opprimés communautaires universellement solidaires, lui-même membre de l'A.E.P.C.Q. et de l'A.M.E.C.Q. en collaboration étroite avec le R.O.C.C.A., l'A.N.E.C.Q., le C.R.C., le C.R.L., le C.R.E., la C.S.N., la C.E.Q., la F.T.Q., en rupture avec le C.R.D., les C.E.E, le M.I.C., le P.L.Q., la C.A.C., et quelquefois même avec le P.Q., dans les sentiers de l'A.P.L.Q., de l'U.N.E.S.C.O., de l'O.N.U, de l'O.L.P., de l'I.R.A., du F.R.A.P. et de l'E.T.A., nonobstant le P.C.C.M.L., le P.C.O., en guerre constante avec la G.R.C., la C.I.A., le K.G.B., avons décidé de former l'A.B.C.D.E.F.G.H.... mieux connu sous le nom de l'Association des bénéficiaires communautaires défavorisés en faveur de la grande entreprise, etc.

Ouais



A quoi et à qui sert RADIO-QUEBEC?

C'EST BIZARRE A QUEL POINT, DE CE COTE-CI DU PARC, ON PEUT ARRIVER A DETOURNER LES VRAIS DEBATS SUR CERTAINS PROJETS COLLECTIFS.

A CHAQUE FOIS QU'UNE QUESTION DETERMINANTE SE POSE, LA MEME GANG D'IMBECILES INTERESSES (ISSUS DES MILIEUX POLITIQUES, D'AFFAIRES, DE MEDIA OFFICIELS) VIENT MELER LES CARTES EN FAISANT TOUT EN SON POSSIBLE POUR NE PAS JOUER LE BON JEU.

Expliquons-nous pour ceux qui feraient semblant de ne pas comprendre du premier coup.

La querelle régionale du siège social de Radio-Québec n'a fait que détourner l'attention du monde sur la véritable question radio-québécoise (on dit bien radio-canadienne...) qu'il faudrait poser. Que le local (je pense à la chanson de Plume sur le vieux local sale dans le vieux Montréal) de la télé nationale soit au Lac ou quelque part au Saguenay importe peu. C'est ridicule de passer des mois à parler de ça quand on sait que ce n'est vraiment pas déterminant dans la balance.

Qu'un conseil d'administration passe ses grandes soirées de réunion à suer là-dessus et tombe dans un piège pareil m'apparaît inquiétant pour l'avenir. D'autant plus que tout le monde qui avait droit de parole (les politiciens, les comités et les éditorialistes mêlés) a tombé dans le même panneau, à la file indienne. L'inévitable bataille de clochers. Même les politiciens provinciaux tous du même bord se sont faits de gros yeux.

Mais quand on y pense deux minutes, le plus important reste encore à discuter et à décider.

Que ferons-nous ici avec les petits moyens techniques et financiers que nous offre le réseau de télévision d'Etat québécois? A quoi servira Radio-Québec dans la région?

Pendant la querelle de localisation du siège social, la majorité des intervenants sont restés discrets là-dessus.

50 Pourtant, si l'on veut se servir de Ra-

dio-Québec comme on se sert de la télé de masse ou de Radio-Canada, il faudrait peut-être le dire au plus tôt. Si l'on veut produire des quizz régionaux en studio ou des émissions touristiques folkloriques, il faudrait sans doute s'en occuper.

Jusqu'ici le comité régional de Radio-Québec ne s'est pas avancé beaucoup sur ce terrain piégé. On n'a pas parlé beaucoup de télévision différente, de programmation précise, de politique de diffusion. Il me semble qu'un conseil d'administration de Radio-Québec en région pourrait, à un moment donné, mettre ce sujet de discussion à son ordre du jour. C'est "exaltant" d'affirmer que Radio-Québec fera de la télévision régionale et éducative, mais ça ne suffit pas.

On voudrait un peu plus de détails. Depuis que le nouveau C.A. a été nommé, trop de rumeurs circulent sur notre Radio-Québec. On prétend, entre autres, que ses membres "vivent des problèmes de communication" avec le directeur-général. On dit aussi que les connaissances de la production télévisuelle de la plupart des membres du conseil d'administration sont limitées.

En plus, la décision de faire appel à la population pour choisir les prochains thèmes des émissions régionales semble confirmer le peu de détermination d'un tel conseil. On emprunte là une formule qui tourne au ridicule un médium de masse professionnel. Comme l'a fait le journal Le Quotidien en sollicitant auprès de ses lecteurs des sujets de reportage, Radio-Québec



Saguenay-Lac-Saint-Jean-
Chibougamau

PROPOSEZ VOTRE EMISSION

Radio-Québec, Saguenay-Lac-Saint-Jean-Chibougamau produira des émissions régionales cet automne.

Votre télévision régionale a besoin de vos suggestions pour parler de sujets qui vous intéressent. Remplissez ce formulaire en nous suggérant un sujet qui vous tient à coeur.

Sujet d'émission: LE SIÈGE SOCIAL DE R.Q.

Précisez les aspects particuliers de ce sujet:

ÉCLAIRER DE L'INTÉRIEUR LES
MÉMBRES DU CHAUVINISME ET
L'ESPRIT DE CLOCHE

Votre émission s'adresse à quel(s) public(s)?

CEUX QUI ONT UNE INTELLIGENCE

Elle répondrait à quel(s) besoin(s)?

UNE SORTIE DE BRAH-STORMING
DU COMITÉ RÉGIONAL
DE RADIO-QUEBEC

Nom: FOCUS

Adresse: _____

Téléphone: _____

Faites parvenir le tout à:

Radio-Québec

320, rue St-Vallier
Chicoutimi, Qué.
G7H 4J1

Pour toute information supplémentaire, téléphonez à: 545-3472 (nous acceptons les frais).

régional croit jouer "démocratique" ou "populaire" en faisant appel à n'importe qui pour décider des sujets de ses émissions de télé.

Même le bureau montréalais de Radio-Québec n'utilise pas cette formule de consultation populaire. On se fie là, avec raison, aux professionnels qui y travaillent et qui ont suffisamment de perspicacité pour traiter des sujets branchés sur l'actualité et déboulant du contexte.

Si vous demandez à n'importe qui un sujet d'émission de télé régionale, vous avez toutes les chances du monde de vous retrouver devant une commande qui va opter pour des modèles et des sujets copiés à la télé de masse.

Si vous demandez à n'importe qui un sujet d'émission de télévision régional au Saguenay-Lac-Saint-Jean, les gens du C.R.D. demanderont une émission sur le C.R.D., les gens des foyers de l'Age d'Or feront la même chose et ainsi de suite.

En principe, Radio-Québec doit faire de la télévision différente des autres télévisions. Si le poste de la région tombe dans le tourisme, le folklore, le nombrilisme et le portrait de famille, elle rate le bateau.

L'appel au peuple pour définir un contenu d'émission (et en somme sa politique) m'apparaît révélateur du Comité régional actuel de Radio-Québec flottant sur un radeau à la dérive, à la recherche d'un rôle à jouer qu'il ne veut pas prendre le risque d'assumer jusqu'à présent. Attendons-nous encore quelques mois avant de lancer le S.O.S.?

par Pierre Demers

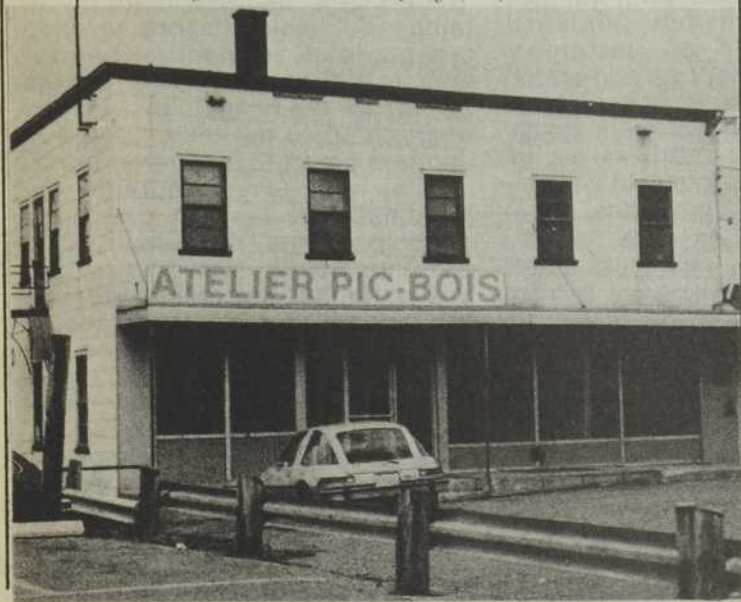


Offre à louer

Locaux de différentes grandeurs (120'² à 400'²) idéal pour artisans ou artistes

S'adresser

au 108 St-Thomas Jonquière ou téléphonez à 547-9718 (le jour)



ANDRÉ TRUCHON

AVOCAT
CONSEILLER JURIDIQUE

247 EST, RUE RACINE, SUITE 107
CHICOUTIMI, P.Q.
G7H 1S4

TÉL.: 543-0261

le Caqibi
fromagerie charcuterie

Produits importés
Café Van Houtte

le pain Cousin

Pour vos dégustations vins et fromages:

Appelez: Tél.: 543-9106
254, Avenue Riverin, Chicoutimi

Prop.: J.-Mance Lavoie
Lucienne Fillion

DES TOASTS ET DES JEUX

Le Palais des sports de Jonquière

L'histoire nous apprend que l'élaboration de projets et les décisions qui en découlent se font bien au-dessus de nos têtes et qu'habituellement la population n'a que très peu d'écho des véritables enjeux. Dernièrement, la ville de Jonquière se portait acquéreur du Palais des sports, anciennement la propriété de la corporation Jonquière-Loisirs, ce qui sera probablement pris en considération pour l'implantation d'un nouvel aréna pour les jeux d'hiver du Canada 83. Au moment d'aller sous presse, le conseil de ville a donné le mandat à une firme d'architectes d'étudier diverses possibilités qui seront rendues publiques seulement le 8 juin prochain. N'ayant pas le moyen de mettre en lumière tous les éléments dans cette affaire, on peut néanmoins questionner les divers intérêts qui sont en cause.



BIEN SE PREPARER
POUR LES JEUX.

Les villes hôtes (Chicoutimi, Jonquière, Alma, Ville de La Baie) devront répondre aux normes de la Société des jeux 83, ce qui nécessitera des équipements supplémentaires et certaines rénovations. On peut se demander si ces normes sont conciliables avec les besoins éventuels de la population qui en héritera par la suite. Les Jonquiérois(es) verront se dérouler une partie des compétitions au Palais des sports. Cependant, notre élite sportive aura besoin d'une glace supplémentaire pour se pratiquer (travailler) et de quoi se loger. On envisage donc de les loger dans les résidences du cégep de Jonquière; les étudiants (tes) n'auront qu'à prendre des vacances pour suivre de près les jeux 83 et termineront leur année scolaire plus tard que prévu.

Sauf que les étudiants (tes) n'ont pas du tout l'intention d'être délogés.

L'AVENIR DU LOISIR A JONQUIERE

Au cours de son histoire, le temps du loisir, d'abord revendiqué par le mouvement ouvrier, fut ensuite récupéré par le clergé, puis investi par les financiers et par les fonctionnaires du loisir. Ces deux derniers contrôlent notre temps de loisirs. (1). On comprend aujourd'hui tout l'intérêt que comporte pour les municipalités le développement des loisirs: un placement sûr et rentable. Lorsque les activités déjà financées à même les deniers publics ne génèrent pas suffisamment de fonds pour leur autofinancement, on tarifie ces mêmes activités. De sorte que les contribuables paient doublement leurs activités et ces coûts supplémentaires ont sans nul doute l'effet d'en limiter l'accessibilité et de réduire la participation d'une partie de la population.

Evidemment sans compétition, pas de champions. Alors où irions-nous nourrir notre chauvinisme régional ou national. Nous ne pourrions nous passer de ce genre de spectacle sportif: très bon moyen pour oublier que nos conditions de vie et de travail ne changent pas, et d'ailleurs, les industries sportive et touristique seraient les premières à en souffrir. Aussi, nous accueillons, les bras grands ouverts, les jeux d'hiver du Canada 83.

(Avis aux adultes, vous devrez payer des frais pour utiliser les gymnases scolaires à compter de juillet 81 (2)).

Pour les deux prochaines années, la ville de Jonquière prévoit investir 1 184 000 \$ pour des immobilisations se rapportant au domaine récréatif et communautaire. M. Leroux, Directeur du service des loisirs de Jonquière, prétend qu'on tiendra compte, pour les prochaines années, du faible taux de natalité et des nouvelles politiques fiscales en matière de loisirs. (3). Ces immobilisations sont-elles prévues en fonction des intérêts de la collectivité et tient-on vraiment compte des besoins du milieu en matière d'équipement, de services, de leur caractère et de leur accessibilité?

UN BEAU GROS COMPLEXE SPORTIF?

Nous tenons à spécifier que les informations qui suivent concernant un projet de complexe sportif à Jonquière ne sont d'aucune façon officielles. Ce ne sont que des ouï-dire auxquels on se doit de prêter une oreille attentive. Ce ne serait pas la première fois qu'un gros projet mûrirait sans qu'on en soit informé et qui nous serait imposé sans même avoir été consulté au préalable. (L'obligation de consulter la population et de lui présenter plusieurs alternatives ainsi que la tenue de référendums pour chaque projet d'envergure ralentiraient ou permettraient peut-être d'éviter les désastreux progrès qui ont cours depuis quelques décennies.)

Présentement aucune information n'est diffusée sur ce projet, ni d'offres faites aux propriétaires des maisons ou blocs susceptibles d'être démolis. A la suite d'une rencontre avec l'un des propriétaires concerné, il nous assurait avoir demandé, depuis trois ans, subvention et permis de rénovation. Cette année, on lui signifiait qu'aucun permis de rénovation ne lui serait accordé, vu la possibilité d'un projet de complexe sportif intégré.

Quant à la version officielle, M. Patrick Tremblay, du bureau d'aménagement urbain de la ville de Jonquière, nous affirme que légalement, la ville ne peut refuser de permis de rénovation dans le secteur en question. Il ajoute cependant que la ville n'a pas de fonds et ne peut verser de subvention pour rénovation (?). Toujours selon M. Tremblay, une étude a été

faite pour l'implantation d'un aréna. M. Gauthier, urbaniste de la ville, nous parle d'une étude intitulée "Aréna de Jonquière, jeux d'hiver du Canada 83, sites et études comparatives". Encore une fois nous faudra-t-il attendre le ravage des bulldozers pour avoir des précisions sur de tels projets? On vous promet plus de renseignements l'automne prochain. D'ici là....

SCENARIO FICTIF DE DEVELOPPEMENT

Combien de groupes auront mené ces dernières années, un peu partout au Québec, des luttes contre le développement urbain que préconisent les municipalités mues par les objectifs de revalorisation de leur centre-ville, pour le prestige, pour la rentabilité selon leur critère d'esthétisme et tout cela au nom du droit collectif.

Robert Mayer dans la revue "Vie Ouvrière", décrit ainsi le scénario auquel ont droit les habitants des vieux quartiers situés près des centres-villes, souvent logés dans des logements qui ont l'avantage d'être abordables, mais le désavantage d'être dans des conditions inacceptables et même parfois dangereuses (système électrique vétuste, peu d'isolation, etc):

"On peut dire que l'annonce du projet de rénovation a eu, le plus souvent, pour effet de chasser du quartier d'une part les couches ouvrières et d'autres part celles qui sont les plus favorisées, c'est-à-dire celles qui sont capables d'absorber financièrement un déménagement. Ensuite, les expropriations et les démolitions font partir une autre portion de la population. Restent ceux qui sont les plus démunis - une minorité par rapport à la population initiale du quartier - que l'on va intégrer dans les logements municipaux". (4)

Pour nous convaincre que les municipalités de la région, et en l'occurrence celle de Jonquière, ne font pas exception à la règle et qu'elles tendent à reproduire le même scénario, qu'il nous suffise de mentionner la démolition de tout un quartier pour la construction de place centre-ville à Jonquière et ses nombreux stationnements, la démolition d'une ancienne école pour la construction du complexe Jacques-Gagnon et les nombreuses démolitions pour le projet de place Hôtel-de-Ville à Chicoutimi. Alors, pourquoi pas la démolition d'une trentaine de logements pour la construction

d'un beau gros complexe sportif!

Puisque nous voilà en pleine fiction quant à ce projet de complexe sportif, autant s'y mouiller complètement. Déjà propriétaire du stade Desmeules et maintenant du Palais des sports (malencontreux obstacle désormais écarté pour réaliser ce complexe), et voilà qu'on peut imaginer toute la panoplie des équipements sportifs centralisés déferlant rues Pelletier, de la Fabrique, Laurier, Saint-Léon: le stade Desmeules, deux arénas, un gymnase, une piscine, pistes et pelouses. Tout cela en trois phases étendues sur une dizaine d'années: la première impliquant la construction de l'aréna annexé au Palais des sports pour les jeux 83 et la démolition d'environ sept à huit logements; la deuxième phase, la démolition d'environ treize logements et la troisième une dizaine de logements de la rue Saint-Léon. Et nous pourrions baptiser notre "éléphant blanc" local: Le Royaume des sports.

Si les résidents concernés n'opposent pas trop de résistance, ils seront facilement délogeables (étudiants, petites familles, jeunes travailleurs, personnes âgées, un courtier en immeuble, un barbier, etc). Et pendant que les propriétaires accepteront l'offre de gré à gré proposée comme étant avantageuse, les locataires devront au pire se voir ajouter à la liste d'attente des H.L.M. en voie de disparition (5), ou tenteront de se dénicher des logements à prix modiques, denrée qui se fait de plus en plus rare.

Tout le centre-ville est en cause dans cette histoire où l'on prévoit privilégier les immeubles du tertiaire et les commerces. Ce qui a pour effet de modifier la composition sociale de la population et de détruire notre patrimoine populaire (6). Transformer de cette manière, le coeur de Jonquière bouillonne de consommateurs et de travailleurs, et en périphérie dorment les quartiers résidentiels.

UN TERME AUX FICTIONS URBAINES

Tant que la population ne sera pas plus informée sur les projets d'aménagement urbain à long terme, tant qu'elle ne sera pas vraiment consultée, tant que la logique du pouvoir municipal et de l'Etat primera, il ne saura être question de gestion des espaces sociaux collectifs à l'échelle humaine.

par par Sylvie Chénard 53

“INTERVENTION 58”, en collaboration et sous la direction de Jocelyn Maltais, ministère des Affaires culturelles, 140 pp.

J'ai beaucoup aimé la douce folie et la liberté d'esprit qui animèrent les participants de l'événement culturel d'Alma "Intervention 58". En lisant la brochure qu'ils ont publié pour mieux tendre le fil conducteur de "la performance", je pensais à la dose d'ironie (du sort sans doute des deux rivières d'Alma et de la liberté de création des sculpteurs québécois en général) qui coule le long de cette manifestation, ironie involontaire en grande partie et volontaire aussi, par moment.

Qu'une ville comme Alma (et ses politiciens municipaux) décide de financer modestement bien sûr (16 000 \$ c'est quoi par rapport aux autres budgets) "Intervention 58", une manifestation de sculpteurs préoccupés par la pollution des rivières ne peut que nous faire penser au sort qu'on avait réservé à un certain symposium de sculptures "trop modernes", au début des années 60, dans ce même Alma? Les sculptures fortement contestées par les politiciens locaux et une certaine couche de la population se retrouvèrent... dans les rivières "la Décharge", coupées en morceaux.



Dix-quinze ans plus tard, les sculpteurs (symbolisés par Jocelyn Maltais) occupent la ville pendant 58 heures et plus. Ils réussissent à faire financer un projet de sculpture sociologique contestataire par le conseil municipal, embarquent les média locaux dans le coup et mettent en scène un événement qui mobilise des députés régionaux et le ministre québécois de l'Environnement.

Je trouve ça amusant que la sculpture finisse par avoir le dernier mot. Les défenseurs de l'environnement d'Alma, beaucoup plus militants qu'ailleurs, sont aussi un peu responsable du "succès" (i.e. sa seule existence suffisait à tout démontrer) de l'événement.

Jocelyn Maltais avait des bonnes antennes et a su également prendre tout le monde à son jeu. Sa naïveté (son symbolisme religieux primaire, entre autres) a peut-être été l'arme absolue qu'il fallait utiliser pour vaincre tous les obstacles?

Peu importe, l'ironie "d'Intervention 58", les éditoriaux du journal "Le Lac Saint-Jean" (il va couler de l'eau polluée sous le pont de Chicoutimi-Nord avant que les éditorialistes et journalistes de Chicoutimi patronnent un quelconque projet culturel contestataire) nous laissent croire que les créateurs ont, parfois, droit de cité dans nos villes.

Il arrive que des artistes prennent leur rôle sociopolitique au sérieux.

"Intervention 58" reste digne de figurer au palmarès des plus salutaires opérations culturelles québécoises de réveil.

Il aurait fallu faire un film là-dessus. Il faudrait faire un film là-dessus, un de ces jours. Pour mieux faire oublier un certain symposium de sculptures d'Alma... et même de Chicoutimi, sans suite comme les autres.

par Pierre Demers



**LETTRE D'AMOUR
DE FEMMES** de Reina
Ha-Milton aux éditions
du Remue-ménage, en
1981.



Avant-dernière parution du Remue-ménage, *Lettre d'amour de femmes* parle de la vie quotidienne, des joies et des frustrations d'une femme qui en aime une autre. Publié pour son intérêt sociologique selon une des membres du collectif du Remue-ménage, Reina Ha-Milton réussit, selon moi, à plusieurs reprises, à faire sentir le poids des pressions sociales et ce qui arrive à celles et ceux qui les refusent, l'exclusion à la limite. Voir surtout la partie du livre appelée "le Bill Omnibus": "Nous nous offrons nos mains camouflées sous ta longue cape noire, l'une près de l'autre. Comme nous sommes bien. PERSONNE NE PEUT NOUS VOIR... (...). Délices de se tenir par la main au "dehors", c'est un plaisir intense. Nous le goûtons à plein sourire (...)" (p. 35-36).

Publié aussi pour le style littéraire "particulier" qu'elle a su trouver, elle invente entre autres un vocabulaire qui la préserve, presque enfant, des indiscretions de la famille et qu'elle utilise encore aujourd'hui.

Les livres à paraître au Remue-ménage pour l'année qui vient: 1) le deuxième volet (de trois) de l'autobiographie de Simone Chartrand, "Ma vie comme rivière"; 2) "De la poêle à frire à la ligne de feu" de Raymonde Lamothe et Geneviève Auger, sur le rôle des femmes dans l'industrie pendant les guerres et 3) l'agenda 1982 sur l'autonomie pratique.

A.S.

**"MARCEL RIOUX
ENTRE L'UTOPIE ET
LA RAISON"**

par Jules Duchastel, Col-
lection traces et paroles,
les éditions Nouvelle Op-
tique, 202 pp., 1981.

En fait, ce bouquin tente une percée du côté du grand public lecteur pour faire mieux connaître nos grosses "bolles", nos intellectuels universitaires de carrière. On en profite ainsi pour vulgariser les thèses des bonhommes en question. C'est une entreprise généreuse dans la mesure où mieux vaut diffuser les idées de Marcel Rioux que de Ginette Ravel. Toutefois, en mêlant délibérément le privé et le public de Rioux, on prend un risque.

Quand on a fermé le livre, on retient davantage les problèmes familiaux et conjugaux de Rioux que ses prises de position socialistes et nationalistes tout au long de sa carrière universitaire.

Je ne dis pas qu'il ne faut pas mettre de côté le privé du sociologue Rioux (car bien des démarches d'intellectuels s'expliquent par ce côté-là, voir l'approche psychanalytique) mais ça dépend toujours de la dose.

J'aurais aussi aimé dans cette biographie trop sympathique, une sélection des textes-clés de Marcel Rioux pour vérifier si Jules Duchastel prenait assez de distance vis-à-vis de "son sujet". Mais comme je me

suis toujours méfié des biographies, je garde un mauvais souvenir de ce livre-là.

Marcel Rioux a lutté pour l'indépendance d'esprit dans le milieu universitaire en pleine grande noirceur, sous le régime duplessiste. Il a mené des études primordiales sur la culture populaire québécoise. Pendant un bon bout de temps, il s'est souvenu des enseignements de son beau-père, l'ethnologue Marius Barbeau. Il a défendu l'indépendance nationale des Québécois à l'époque où l'on était anti-duplessiste et fédéraliste acharné chez les intellectuels montréalais. Son camarade de collègue Pierre-Elliott Trudeau le boudait pour ses idées. Mais je crois que Rioux mérite davantage notre admiration pour sa contribution à l'enquête sur l'enseignement des arts au Québec (cf le rapport Rioux) et au tribunal de la culture. Actuellement, il poursuit son enseignement toujours en sociologie de la culture à l'université de Montréal et supervise des enquêtes pour le compte de l'Institut québécois de recherche sur la culture. En plus, bien sûr, de continuer sa carrière d'écrivain et de théoricien de la sociologie de la culture populaire.

Bien sûr, c'est plus nécessaire de s'informer sur la démarche intellectuelle et sur la vie de Marcel Rioux que sur Guy Lafleur. Mais c'est encore là une question de point de vue, d'éclairage personnel. On a les modèles qu'on mérite.

P.D.

**LE SOL AMERICAIN:
PROPRIETE PRIVEE OU
TERRE-MERE...**

Rémi Savard,
Editions l'hexagone.

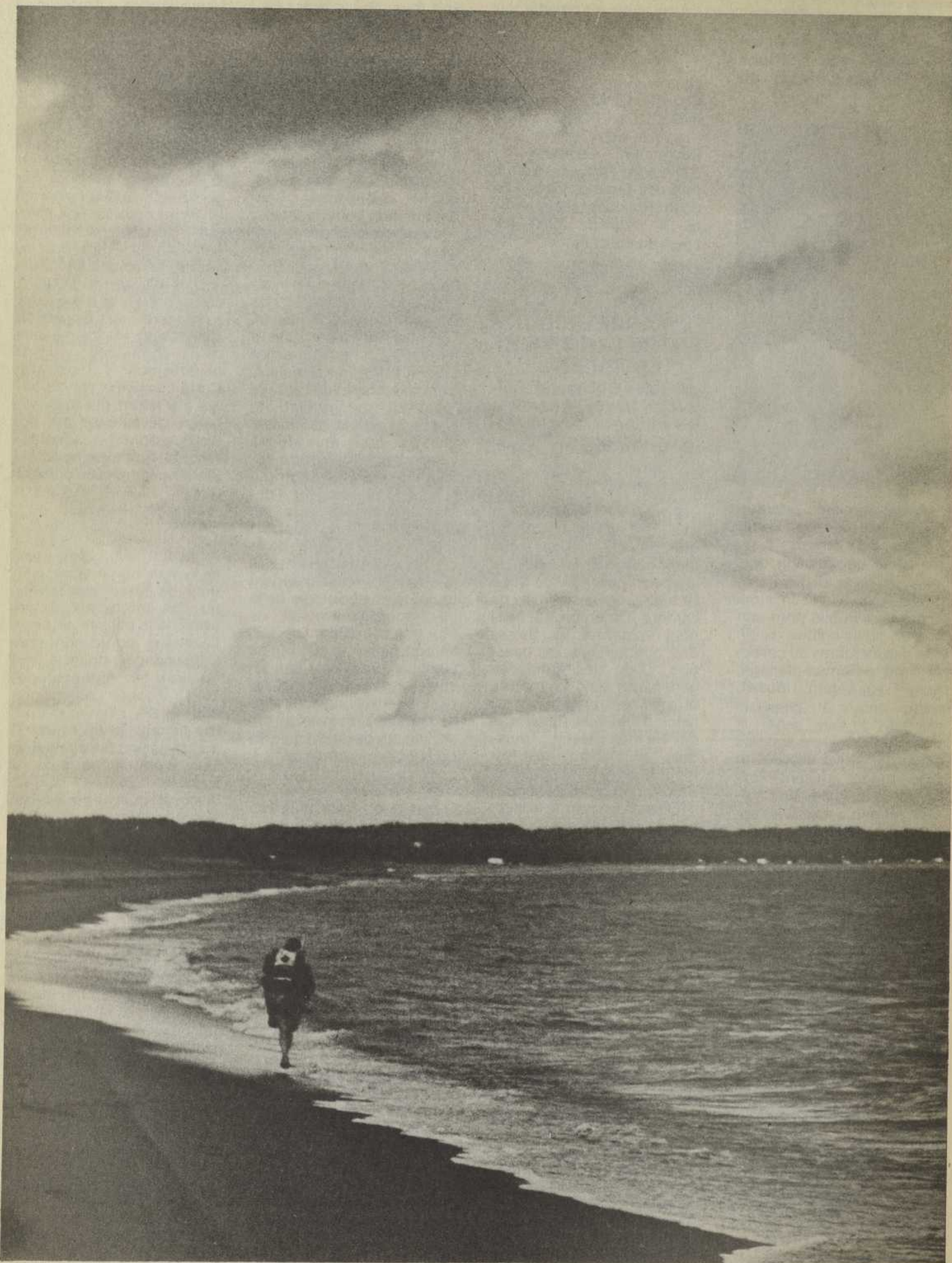
Rémi Savard, l'observateur le plus attentif, du moins le plus productif de la vie et des luttes des amérin-

diens dans les Amériques, nous propose un cinquième ouvrage. Dans cette petite plaquette de 45 pages, il tente de nous présenter les deux philosophies irréconciliables qui se sont affrontées dans les conflits territoriaux entre les autochtones et les blancs. D'un côté, les arrivants, des européens qui considèrent la terre comme une propriété privée parcellisable entre autant d'individus, de l'autre ceux qui l'habitent depuis 400 siècles et qui la considèrent comme une terre-mère dans laquelle ils s'inscrivent au même titre que tous les autres organismes y habitant. Cette deuxième conception qui a d'abord été rejeté du revers de la main par nos bien-pensants occidentaux recoupe curieusement aujourd'hui la pensée écologique.

On retrouve même dans ce livre de nombreuses citations de Pierre Rosenvallon un des principaux théoriciens de la pensée autogestionnaire contemporaine. Car la conception de la terre qu'avait les autochtones était inscrite dans une philosophie plus large où il n'y avait entre autres, aucune place pour une division hiérarchique dans la société. Encore là, un discours que notre civilisation occidentale a refusé du haut de son assurance d'être la seule détentrice de la vérité et qui se retrouve aujourd'hui à l'avant garde de la pensée occidentale.

Mais Rémi Savard va plus loin que de comparer deux conceptions du monde, il fait aussi le point sur les conflits qui sont en cours. Les arrivants, qui ont pourtant fixé les termes des ententes ne les respectent pas quand ils sont à leurs désavantages. C'est ainsi que selon les derniers traités signés, la moitié du Lac-Saint-Jean et tout ce qui se trouve au nord appartiendrait aux Montagnais. A lire.

J.-G. G. 55





Jean-Yves Bouchard

954 RTE 170 JONQUIERE 548-8265



La Bougresse

RESTAURANT DE FINE CUISINE

"DÉJÀ 4 ANS"

"MAINTENANT 45 PLACES"

260 Riverin
Chicoutimi
Tél.: (418) 543-3178

- MENU DU JOUR
- TABLE D'HÔTE TOUS LES SOIRS
- SOUPERS GASTRONOMIQUES
- TERRASSE
- RÉSERVATIONS

Dr. Paul Ruel, O.D. Dr. Damien Laberge, O.D.

OPTOMETRISTES

Examen de la vue
Verres de contact
Rééducation visuelle

CLINIQUE OPTOMETRIQUE SAGUENAY

73, King-George, C.P. 415,
Jonquiére (secteur Kénogami)

Tél.: 542-6226
542-7235



École de planche à voile WINDSURFER

Au lac Otis, camping municipal
de ville de La Baie

Matériel fourni
à compter du
12 juin.

Inscription: 549-0218

Location de planche à voile
et voilier sur place

**JUSTIN
MALTAIS
inc.**

Canon

Les spécialistes
en photographie

28 est.
rue Racine,
Chicoutimi
549-7991



Prends l'temps



de t'abonner à Focus

Le Temps Fou

Le Temps Fou de rése informe, ques-
tionne et analyse d'un œil différent des
sujets comme l'agriculture au Québec, le
cinéma d'animation, la révolution au
Guatemala, le Bendectin, un médicament
pour les femmes enceintes. Aussi pour
vos vacances, une fiction, une chronique
de livres, de mots croisés et de sugges-
tions pour un été au vert. Ne partez pas
sans elle (la revue bien sûr!)

disponible en
kiosque
et dans les bonnes
librairies



**Plus
qu'une revue, une alternative!**

Le Café Noir



Ouvert

Lun., mar., mer.

8 h 00 P.M. à 3 h 00 A.M.

Jeudi et vendredi, Samedi, Dimanche.

2 h 00 P.M. à 3 h 00 A.M.

290, St-Dominique

Tél.: 542-9240





*Procurez-vous
le macaron
de la fête nationale*